PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE SIVRY-RANCE

PARTIE 3 : STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT

1. PREAMBULE 3
2. REGROUPEMENTS THEMATIQUES 5
2.1. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE 5
2.1.1 LE VILLAGE IDÉAL DES HABITANTS DE L'ENTITÉ DE SIVRY-RANCE 5
2.1.2 ANALYSE CROISÉE 5
2.1.3 GROUPE DE TRAVAIL 8
2.1.4 RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES » 9
2.2. MOBILITÉ ET EMPLOI 11
2.2.1. LE VILLAGE IDÉAL DES HABITANTS DE L'ENTITÉ DE SIVRY-RANCE 11
2.2.2. ANALYSE CROISÉE 11
2.2.3. GROUPE DE TRAVAIL 13
2.2.4. RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES » 14
2.3. VIE SOCIALE 15
2.3.1. LE VILLAGE IDÉAL DES HABITANTS DE L'ENTITÉ DE SIVRY-RANCE 15
2.3.2. ANALYSE CROISÉE 15
2.3.3. GROUPE DE TRAVAIL 18
2.3.4 RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES » 18
2.4. ECONOMIE LOCALE 19
2.4.1. LE VILLAGE IDÉAL DES HABITANTS DE L'ENTITÉ DE SIVRY-RANCE 19
2.4.2. ANALYSE CROISÉE 19
2.4.3. GROUPE DE TRAVAIL 21
2.4.4. RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES » 22
2.5. CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE 23
2.5.1. LE VILLAGE IDÉAL DES HABITANTS DE L'ENTITÉ DE SIVRY-RANCE 23
2.5.2. ANALYSE CROISÉE 23
2.5.3. GROUPE DE TRAVAIL 26
2.5.4. RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES » 26
3. L'ENJEU PRINCIPAL DE DEVELOPPEMENT DE SIVRY-RANCE 27
4. LES DEFIS THEMATIQUES 29
5. RECAPITULATIF ENJEU – DEFIS – OBJECTIFS 53
6. COHERENCE DES PROJETS AVEC LES OBJECTIFS DU PCDR 54
7. COHERENCE DES OBJECTIFS DU PCDR AVEC LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU CONTRAT D'AVENIR POUR LES WALLONNES ET LES WALLONS 59
7.1 LES OBJECTIFS DU CONTRAT D'AVENIR 59
7.2 COHERENCE ENTRE OBJECTIFS DU PCDR ET OBJECTIFS DU CONTRAT D'AVENIR 60

1. PREAMBULE

Pour rappel, le schéma suivant présente la méthodologie appliquée pour la réalisation du Programme Communal de Développement Rural de Sivry-Rance.

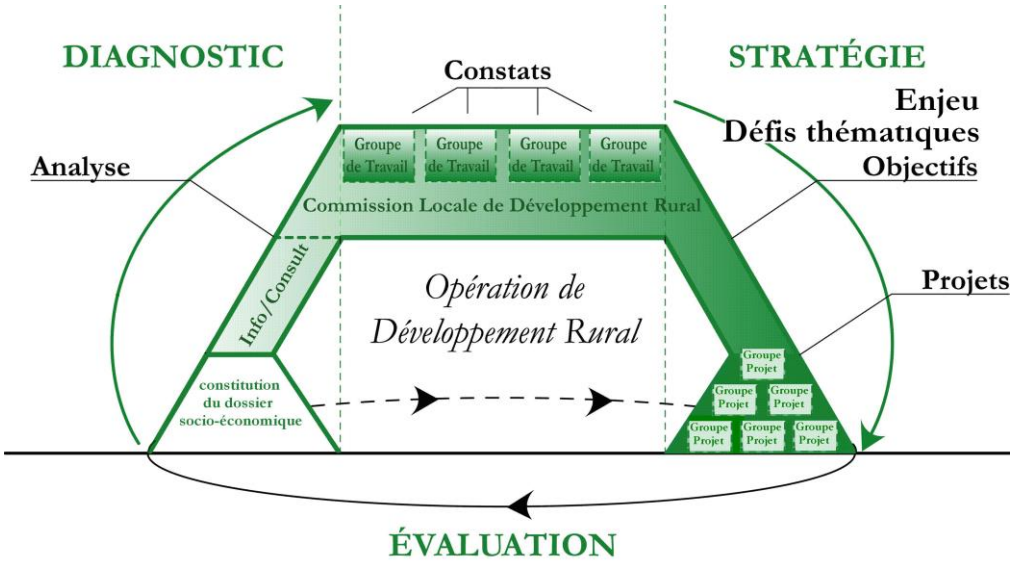

La phase 1 de ce PCDR consiste en un diagnostic socio-économique de la commune de Sivry-Rance. Celui-ci s'est ainsi penché sur deux grands aspects de la commune : d'une part, le cadre de vie et de développement (soit les milieux physique, naturel et humain ainsi que les éléments de l'aménagement du territoire) et d'autre part, la vie à Sivry-Rance (soit l'histoire, la démographie, le logement, l'emploi, l'enseignement et la formation, les équipements et services administratifs, techniques et sociaux, les loisirs, le tourisme et la mobilité). A la fin de chacune des parties thématiques du diagnostic, une synthèse et une analyse des « Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces » permettent de dresser un portrait des principales potentialités et menaces du territoire.

Sur base de ce diagnostic, la Fondation Rurale de Wallonie a réalisé une séance d'information-consultation dans chaque village (démarrage de la phase 2). A l'issue de ces « info-consults », une série de personnes ressources considérées comme ayant une expertise sur un thème ont été rencontrées. Sur base du diagnostic et des recoupements faits dans le cadre de ces rencontres, l'auteur de programme a formulé cinq grands constats issus d'un regroupement thématique. Cette transversalité dans les différents thèmes du PCDR assure une cohérence et une complémentarité des objectifs et des projets qui en découleront. Ce sont ces constats qui ont servi de base à l'organisation de Groupes de Travail.

Le présent document constitue la phase 3 du PCDR, à savoir les objectifs de développement. Dans un premier temps, il a pour but d'expliciter les regroupements thématiques proposés. Ceux-ci sont le fruit d'une analyse croisée entre le diagnostic « objectif » de l'auteur de programme et le regard

« subjectif » de la population et des personnes ressources. Cette analyse ainsi produite a aidé les GT dans leur travail sur les défis et les objectifs.

L'analyse croisée se veut être un portrait des atouts et faiblesses de l'entité et des opportunités et menaces qui s'en dégagent. Ainsi, pour chaque regroupement thématique proposé, vous trouverez :

- Un constat : résumé à lui seul du pourquoi du regroupement thématique (voir encadré) ;
- Le village idéal des Habitants de l'entité de sivry-rance : quelques extraits des séances d'information-consultation en guise d'introduction ;
- Une analyse croisée : une analyse explicitant les raisons de ce regroupement thématique grâce à un croisement entre les éléments issus du diagnostic et les éléments issus des info-consults ;
- Un récapitulatif AFOM : un tableau récapitulatif des AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces) issues du diagnostic et des consultations de la population.
- Une planche illustrative.

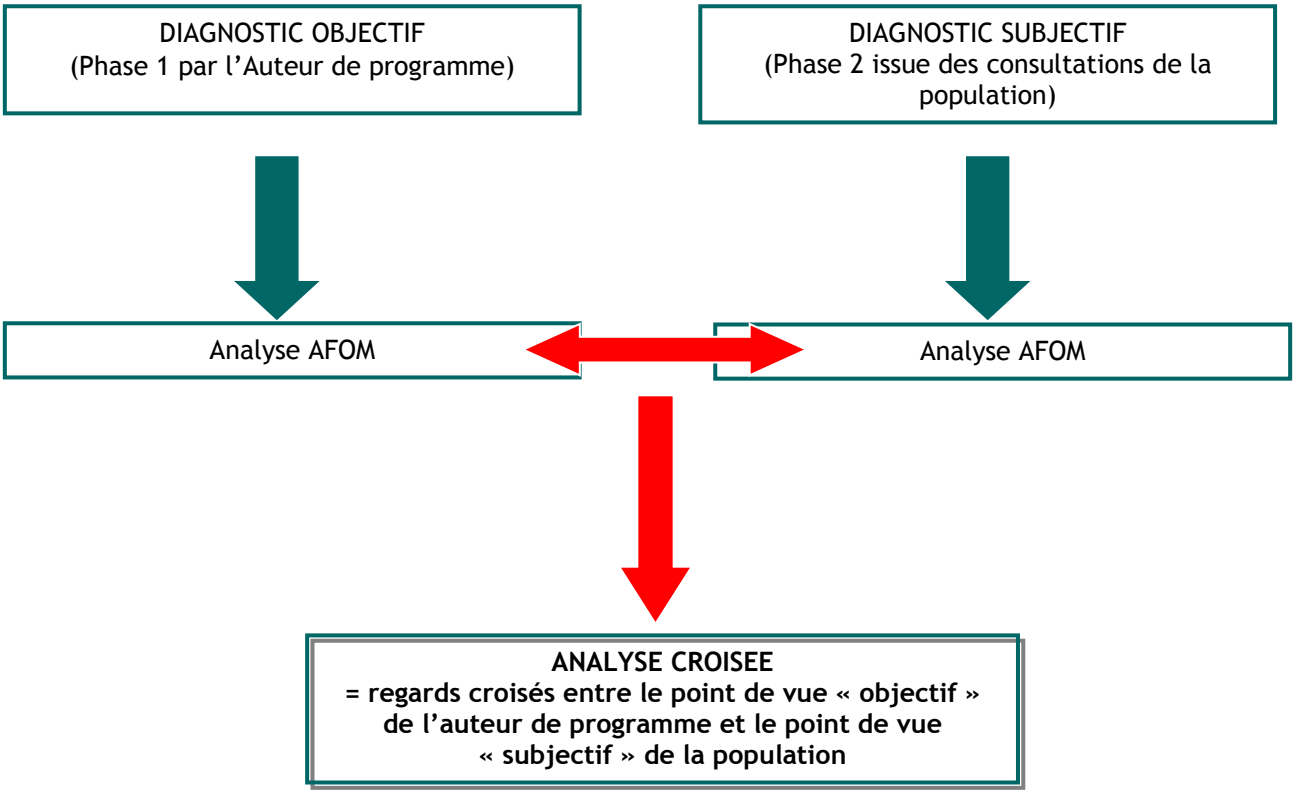

Dans un second temps, la phase 3 définit, sur base des propositions faites lors des GT, des défis thématiques et des objectifs opérationnels. Par ailleurs, ceux-ci contribuent à relever un enjeu principal qui répondra au développement futur de l'entité.

2. REGROUPEMENTS THEMATIQUES

2.1. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE

SIVRY-RANCE, UN TERRITOIRE DE NATURE À UN TOURNANT DE SA GESTION ENVIRONNEMENTALE.

2.1.1 LE VILLAGE IDÉAL DES HABITANTS DE L'ENTITÉ DE SIVRY-RANCE

« Dans mon village idéal, les bocages seront conservés, les haies arrachées pour faciliter les cultures seront replantées, les cours d'eau seront entretenus […] », extrait de la réunion d'information-consultation de Sivry le 28 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, les habitations à caractère traditionnel seraient préservées de toute construction choquante. Le caractère du village est mis en valeur […]», extrait de la réunion d'information-consultation de Montbliart le 20 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, il y aurait une place communale aménagée (bancs, trottoirs, aire de jeux, poubelles) […] », extrait de la réunion d'information-consultation de Grandrieu le 14 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, on est certain d'y retrouver la nature […] », extrait de la réunion d'information-consultation de Sautin le 27 janvier 2010.

2.1.2 ANALYSE CROISÉE

Sivry-Rance, « la Verte »…

Tel pourrait être l'attribut de la commune, tant sur le plan de son occupation du sol – celui-ci étant majoritairement recouvert de surfaces enherbées, friches agricoles et forêts (91%) – que sur le plan de la gestion durable du territoire que les forces vives et élus locaux mettent progressivement en place. Recouverte par 2.718 ha de zone Natura 2000, la commune bénéficie d'un important garant de la préservation de la biodiversité. Elle en est le principal propriétaire, ce qui lui permet de garder un certain « contrôle » sur la gestion de ses zones naturelles. En outre, Sivry-Rance fut une des premières communes en Région wallonne à s'engager dans un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), actuellement en pleine relance. Au niveau paysager, l'entité est caractérisée par la conservation du bocage qui fait la fierté de nombreux habitants. Si les haies donnent encore aujourd'hui un certain relief aux labours et assurent une continuité du réseau écologique, ces paysages particuliers tendent néanmoins à disparaître. Et pour cause, les impératifs liés à l'agriculture moderne ont, dans la plupart des cas, eu raison des refuges de bon nombre d'oiseaux et d'insectes.

Entre vallées, bois et forêts, les cours d'eau sillonnent dans une ambiance largement emprunte de ruralité. Et d'eau, il en est question à Sivry-Rance. Bien que n'étant pas mouillée par un cours d'eau navigable, la commune n'en est pas moins arrosée par de nombreux ruisseaux de tailles plus ou moins modestes. Le réseau hydrographique chevrotin, formé par les plaines alluviales de l'Eau d'Eppe au sud et de la Thure à l'ouest, est repris dans le Contrat de Rivière de la Haute Sambre qui se décline en

une dizaine d'objectifs dont l'amélioration de la qualité des eaux de surface, l'éducation, la sensibilisation et la promotion en vue de la sauvegarde du bassin hydrographique. Et si elle n'est pas connue pour les moulins à eau, la commune pourrait le devenir par son projet de pico-centrale hydraulique qui devrait voir le jour prochainement. Ce projet a pour objectif d'exploiter la force d'une cascade pour produire de l'énergie.

Sivry-Rance, une énergie d'avance

Comptant parmi les communes européennes à avoir signé le Pacte des Maires en 2009, Sivry-Rance s'engage à aller au-delà des objectifs européens de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Concrètement, la commune vient de s'inscrire dans la démarche Agenda 21 local, principalement articulée autour de son PALE : Plan d'Actions Locales Energie. Celui-ci se décline en trois axes majeurs : les actions vers les citoyens, les actions vers les entreprises et enfin, les actions vers les bâtiments communaux et les projets pilotes. Outre un cadastre énergétique de ses bâtiments publics en vue d'une meilleure gestion énergétique de ceux-ci, la commune mène diverses actions d'information et de sensibilisation. Parallèlement, elle prépare d'importants projets tels que la création d'un éco-quartier à Sautin, l'extension de son réseau de chaleur alimenté par une chaufferie au bois dans le centre de Sivry, un projet éolien à Grandrieu (au stade de l'étude d'incidence) ou encore la création d'une unité de biométhanisation à proximité de cinq exploitations agricoles et qui pourrait à terme alimenter une partie de Sivry. Avec son programme ambitieux, Sivry-Rance se positionne clairement en tant que commune proactive dans la recherche d'une meilleure symbiose avec son environnement.

Tenir le cap d'une gestion environnementale responsable sera l'affaire de tous, publics et privés, responsables et citoyens. Si le pouvoir communal en place est, depuis longtemps, convaincu de l'importance de planifier des objectifs environnementaux, quel écho ceux-ci feront auprès du grand public ? Lors des consultations de la population, les habitants se sont montrés plutôt favorables aux actions en faveur de l'environnement, avec toutefois quelques précautions de rigueur. De l'éolien ? Oui, mais sans dégradation du paysage. Un éco-quartier ? Excellente réponse aux préoccupations environnementales et aux besoins en logement mais sans que cela devienne une bulle autarcique isolée du reste de la commune. Par ailleurs, plusieurs réactions ont eu trait à la transmission d'un savoir et d'un cadre de vie aux générations futures. L'importance de donner des moyens aux écoles pour sensibiliser les plus jeunes à la préservation de leur cadre de vie a été soulevée. L'identité chevrotine se lèguera-t-elle de génération en génération ? Autre sujet qui est revenu de manière quasi systématique : l'assainissement des eaux. Beaucoup se réclament d'une solution naturelle, économe et servant le plus grand nombre. Le recours massif aux stations d'épuration individuelles est particulièrement craint. Enfin, le nouveau mode de fonctionnement du parc à conteneurs semble en démotiver plus d'un dans le tri quotidien des déchets, certains de ceux-ci n'étant apparemment plus acceptés.

Sivry-Rance, épargnée de la tendance exaltée à l'étalement urbain… mais pour combien de temps encore ?

S'il n'est pas encore soumis à une forte pression de l'urbanisation comme celle que peuvent connaître les communes périurbaines du sillon de l'Entre-Sambre-et-Meuse, l'occupation du territoire chevrotin, comme du reste de la Wallonie, varie en fonction du mode de vie. La commune, très peu urbanisée aujourd'hui (moins de 4%), compte néanmoins un potentiel de développement, notamment dans le chef de ses zones d'habitat, de ses zones de loisirs et de ses zones d'aménagement communal concerté (huit ZACC au total). Ainsi, sur les 424 ha[1] destinés à l'urbanisation, seuls 156 sont artificialisés en 2006. De même, 4,1 ha de ZACC sont artificialisés sur un total de 68. Certaines d'entre elles font d'ailleurs l'objet de projets d'affectation. En tant que commune offrant potentiellement des disponibilités en zones constructibles et avec des prix moyens de l'immobilier avantageux, Sivry-Rance devra trouver un équilibre entre la pression du bâti et le maintien d'un environnement de qualité. Pour rester dans une certaine mouvance écologique, il s'agira de favoriser la centralité en matière d'implantation ainsi qu'une certaine densité acceptable en milieu rural.

La tendance extensive de l'urbanisation dans nos campagnes conduit de plus en plus à une dégradation des paysages, à la perte de ressources naturelles, agricoles et forestières ou encore à une fragmentation du territoire amplifiée par le développement des voies de communication. Elle induit par ailleurs des coûts de plus en plus élevés pour la collectivité. Les participants aux réunions d'information-consultation constatent d'ailleurs eux-mêmes l'amorce d'une évolution vers la dispersion de l'habitat et son développement en ruban dans la commune. Sivry-Rance fera-t-elle le frais de cette course effrénée à l'urbanisation ? Plusieurs instruments permettent de contrôler l'évolution du bâti, que ceux-ci soient règlementaires (Plan de Secteur, permis, rapports urbanistiques et environnementaux, règlement d'urbanisme, etc.) ou purement indicatifs (Schéma de Développement de l'Espace Régional, Schéma de Structure Communal, etc.). L'aménagement du territoire à Sivry-Rance est principalement régi par les outils régionaux, importants garde-fous nécessitant souvent une précision au niveau communal afin de lever toute faille interprétative. Actuellement, hormis un Plan Communal d'Aménagement à Sivry pour une superficie d'un peu plus de 16 ha, la commune ne possède pas, à l'échelon local, de leviers lui permettant de gérer parcimonieusement son territoire. La commune restera-t-elle vigilante à cet égard ?

Des habitants attachés aux traditions et à leur cadre de vie

L'implantation traditionnelle des villages habitants de l'entité de Sivry-Rance se traduit par cinq entités urbanistiques distinctes empruntes de l'ambiance fagnarde. Ainsi, l'habitat est traditionnellement groupé en villages dit nébuleuse, c'est-à-dire concentré au centre avec un habitat jointif et dilué en périphérie mais avec une dispersion intercalaire importante prenant la forme de petits hameaux ou de fermes isolées. Progressivement, des constructions récentes sont venues s'intercaler ou s'accoler de

[1] Données de la Conférence Permanente du Développement Territorial, 2006.

manière plus ou moins harmonieuse au bâti ancien. Les principales altérations constatées sont les hangars agricoles dont les volumes s'intègrent parfois difficilement dans les paysages et les villas récentes en rupture avec l'architecture et les matériaux traditionnels. Si telle doit être l'évolution, les habitants souhaitent qu'elle soit correctement orchestrée en favorisant l'étoffement des hameaux et en évitant l'étalement et la dispersion de l'habitat. Ils espèrent également une plus grande intégration et unité architecturale du bâti récent et un plus grand respect de la structure et de la tradition de l'habitat de la région. L'aménagement du territoire à Sivry-Rance adoptera-t-il une vision partagée entre habitants, élus locaux, aménageurs et investisseurs ?

Autre témoin des traditions et du temps, le patrimoine monumental de l'entité. Qu'il s'agisse de maisons, de fermes, d'églises, de chapelles, chaque village compte des biens présentant un intérêt patrimonial. Cent vingt-huit d'entre eux sont répertoriés dans l'Inventaire du Patrimoine Monumental de Belgique. Pourtant, seulement quatre biens sont protégés par le classement (deux chapelles, un fournil et les façades et toitures d'un immeuble du XVIIème siècle). Lors des consultations de la population, un participant relevait l'agrément patrimonial dans les bâtiments de fermes dont le nombre diminue constamment. D'autres habitants aimeraient qu'un inventaire du petit patrimoine soit réalisé afin de susciter un meilleur entretien et une plus grande valorisation. Véritables repères, ces potales, croix, pierres ou autres calvaires qui ornent les croisées de chemins risqueraient de tomber dans l'oubli avant de disparaître en emportant les légendes et histoires qui les accompagnent. Et de légendes, il en est à Sivry-Rance. Entre celle de la pierre qui tourne et celle de la gâte d'or, le patrimoine oral de l'entité n'a pas fini d'inspirer les écrivains locaux.

Conclusion

Sivry-Rance jouit d'un cadre de vie exceptionnel alliant environnement et patrimoine bâti de qualité. Pour le préserver, la commune et les forces vives locales marquent un engagement, sans précédent pour une commune rurale, en faveur des économies d'énergie et du développement durable. Ce dynamisme déployé dans les actions de terrain vise à trouver un subtil équilibre entre un territoire de tradition et un mode de vie moderne basé sur un principe de consommation grandissant. Sivry-Rance se donne les moyens de ses ambitions mais tiendra-t-elle le cap à long terme ? Trouvera-t-elle écho auprès des citoyens ? La commune semble véritablement arrivée à un tournant de sa gestion environnementale.

2.1.3 GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de Travail relatif à l'aménagement du territoire et nature s'est tenu les 11 et 25 octobre 2010. Le premier soir consistait en une présentation du diagnostic thématique, des constats posés et de leur justification. Cette présentation était axée sur les éléments suivants : la gestion environnementale, l'occupation du territoire et le cadre de vie. Cette présentation a été assurée par

l'auteur de programme et a été suivie par une séance de questions/réponses. Ensuite, les participants se sont répartis en sous-groupes pour travailler sur le diagnostic et plus précisément sur l'analyse AFOM de la thématique « Aménagement du territoire et Nature »

Lors de la deuxième soirée, les participants ont à nouveau été répartis en différents sous-groupes afin de réfléchir aux défis thématiques et aux objectifs à atteindre dans les années à atteindre. Dans chaque sous-groupe, un participant a été désigné pour attirer l'attention sur les 4 piliers du développement durable (social, environnemental, économique et culturel). Il est à noter que la plupart des participants ont souvent eu des difficultés à différencier la notion de défis/objectifs et la notion de projets. Dans un second temps, les participants ont été invités à formuler des projets qu'ils jugent importants pour le développement de la commune. L'ensemble des contributions du Groupe de travail est repris dans la suite de cette phase 3, tout d'abord dans la planche AFOM qui suit et ensuite dans la définition des défis et des objectifs.

2.1.4 RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES »

→ Cf. Planche n°1 – Forces et faiblesses de l'aménagement du territoire et de la nature à Sivry-Rance

2.2. *MOBILITÉ ET EMPLOI*

SIVRY-RANCE, UN TERRITOIRE ENCLAVÉ À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS ÉCO-RESPONSABLES POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX PÔLES D'EMPLOI ET DE SERVICES

2.2.1. *LE VILLAGE IDÉAL DES HABITANTS DE L'ENTITÉ DE SIVRY-RANCE*

« Dans mon village idéal, règnerait la sécurité malgré la circulation intense de la N53 […] », extrait de la réunion d'information-consultation de Rance le 21 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, […] l'accès aux villes est aisé et rapide, ce qui rend l'accès aux services au sens large très facile», extrait de la réunion d'information-consultation de Rance le 21 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, on devrait pouvoir trouver du travail, circuler en sécurité dans un environnement le plus propre possible», extrait de la réunion d'information-consultation de Rance le 21 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, il y aurait […] la sécurité des rues, l'entretien régulier des voiries», extrait de la réunion d'information-consultation de Grandrieu le 14 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, il y aurait […] un service assurant la mobilité vers les grands centres», extrait de la réunion d'information-consultation de Montbliart le 20 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, […] l'accès au travail, aux commerces et à la culture est également prioritaire», extrait de la réunion d'information-consultation de Montbliart le 20 janvier 2010.

2.2.2. *ANALYSE CROISÉE*

La mobilité, entre besoin vital et nuisance pour l'environnement

Nous ne quittons pas vraiment la thématique précédente dans la mesure où la mobilité a des impacts sur l'environnement, négatifs ou positifs, suivant le mode de transport que l'on adopte. En cette période où Sivry-Rance se tourne vers un développement territorial durable, la question d'une mobilité responsable est cruciale. Comment trouver « la » chaîne de déplacements éco-responsable quand on habite une commune rurale éloignée des grands axes de déplacements ferroviaires et routiers et qu'on est contraint de rejoindre les pôles d'emploi, de services et commerciaux extérieurs à l'entité ? En adhérant aux principes de l'Agenda 21 local, Sivry-Rance s'engage à intégrer ceux-ci dans ses pratiques quotidiennes et à y sensibiliser les citoyens, y compris en matière de mobilité. Dans un contexte où les habitants de l'entité de sivry-rance ont une perception plutôt mauvaise du réseau de transports en commun et du réseau cyclable de l'entité, les acteurs de la mobilité, la commune et les forces vives locales devront déployer d'importants moyens pour repenser les déplacements quotidiens.

Le manque d'emploi local et l'offre « insuffisante » en transports en commun, principales causes de la prédominance de la voiture individuelle ?

Les participants aux réunions d'information-consultation n'ont pas manqué de mettre en évidence la nécessité d'effectuer d'importants et coûteux déplacements individuels en voiture pour se rendre au

travail et vers les différentes activités, faute d'une offre locale développée en matière d'emploi et d'une offre suffisante en transports en commun. En Région wallonne, la répartition modale des déplacements domicile-travail affiche un léger recul de la voiture individuelle – mais représente encore les trois quarts de ceux-ci – ainsi qu'une hausse de la part du train, des transports collectifs et, dans une moindre mesure, du vélo. En tant qu'habitant de Sivry-Rance, l'accès au travail signifie de pouvoir rejoindre les pôles périphériques de Charleroi, Chimay et Beaumont, et dans une moindre mesure les pôles plus éloignés tels que Bruxelles, Namur ou les pôles français voisins. Rappelons que Sivry-Rance présente un taux de chômage en légère augmentation. Dans ces conditions, encourager les habitants de l'entité de sivry-rance à utiliser des modes de transport alternatifs à la voiture pour effectuer de longues distances et ainsi accéder à l'emploi implique de promouvoir la multimodalité, à savoir la combinaison de plusieurs modes de transport.

En 2009, une réflexion sur la mobilité au sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse a été menée dans le cadre de la plateforme intersectorielle. Partis du constat que les problèmes de mobilité ont des conséquences sur la perte de liens sociaux, sur la capacité à trouver un emploi, sur l'accès aux activités culturelles ou encore aux soins de santé, les organisateurs, dont le Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin, ont posé les constats nécessaires à la recherche de solutions en matière de déplacements. Au sein de la Botte du Hainaut, Sivry-Rance ressort comme une commune à deux facettes[2] : la partie est, longeant l'axe de la RN53, bénéficie d'une desserte relativement bonne via la ligne 109a. Pour le reste du territoire, la desserte spatiale et fréquentielle est qualifiée de médiocre. Ceci s'explique par le fait que la desserte est principalement renforcée vers Chimay et en périodes scolaires. De plus, le rabattement vers la RN53 et vers les points d'arrêts jugés trop peu nombreux reste problématique pour de nombreuses personnes, notamment pour des raisons de distance et de sécurité. Cet état de fait provoque un recours quasi systématique à la voiture pour la majorité des déplacements de, vers et au sein même de l'entité.

Quelles réelles alternatives à la voiture pour Sivry-Rance ?

En termes de potentiel, la commune peut compter sur quelques éléments positifs tels que la densification de son réseau modes doux à vocation touristique (via le RAVeL 109 et la liaison créée entre celui-ci et le lac du Val Joly), les services aux Personnes à Mobilité Réduite (notamment l'asbl Mobilité Hainaut et le taxi social) et la présence d'une desserte TEC évoquée précédemment. Néanmoins, globalement, il y a fort à faire pour atteindre un niveau d'offre optimal en matière de déplacements utilitaires. En effet, plusieurs faiblesses font contrepoids aux éléments positifs cités ci-dessus : l'éloignement de la desserte ferroviaire, la N53, obstacle important à la pratique de modes doux, une faible infrastructure utilitaire à destination de ces derniers en dehors du RAVeL, les limites déjà évoquées des transports collectifs par la route ou encore le manque d'adhésion à des initiatives collectives (covoiturage, pédibus, vélobus, etc.). En raison de son enclavement au sud du Hainaut et de sa situation à la frontière française, Sivry-Rance doit constamment partager une vision commune avec les autres entités de la Botte du Hainaut. Elle l'a déjà fait à plusieurs reprises pour diverses

[2] In *Le tableau de bord du territoire de la Botte du Hainaut*, Groupe d'Action Locale de la Botte du Hainaut.

thématiques, notamment dans le cadre du Groupe d'Action Locale de la Botte du Hainaut, du Contrat de Rivières Sambre et Affluents ou encore du Centre culturel. En matière de mobilité et d'accès à l'emploi, l'enseignement, la formation ou encore les services, il en sera de même : il faudra agir global pour engendrer des retombées locales. C'est dans ce sens que le Centre d'animation et de recherches en écologie politique, Etopia, a lancé en 2009 une réflexion sur le concept d'une communauté de communes Thuin-Botte du Hainaut. L'objectif principal serait la création d'activités et d'emplois durables avec comme condition sine qua non l'amélioration des infrastructures de communication (et donc de la mobilité) dans le sud-Hainaut. Reste aux acteurs locaux à se mobiliser dans ce but commun et à évaluer, notamment à Sivry-Rance, l'intérêt d'étendre la réflexion à la dimension transfrontalière.

Conclusion

Rurale par sa densité d'habitants et son occupation du sol, Sivry-Rance l'est autant par son positionnement géographique à l'écart des grandes voies de communication. Avec un niveau d'emploi local et de formation relativement faible, les habitants de l'entité de sivry-rance sont contraints de rejoindre quotidiennement les grands pôles périphériques. Le schéma est dès lors classique : peu d'emploi local, d'importants besoins en déplacements. Dans un contexte économique local fragile, une mutualisation des efforts à une échelle supracommunale pourrait être une réponse à cette éternelle dualité mobilité-emploi.

2.2.3. GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de Travail relatif à la mobilité et à l'emploi s'est tenu les 08 et 23 novembre 2010. Le premier soir consistait en une présentation du diagnostic thématique, des constats posés et de leur justification. Cette présentation était axée sur les éléments suivants : la mobilité en général et la question de la mobilité responsable, l'emploi local et les alternatives à la mobilité. Cette présentation a été assurée par l'auteur de programme et a été suivie par une séance de questions/réponses. Ensuite, les participants étaient répartis en sous-groupes pour travailler sur le diagnostic et plus précisément sur l'analyse AFOM de la thématique « Mobilité et Emploi ».

Lors de la deuxième soirée, les participants ont à nouveau été répartis en différents sous-groupes afin de réfléchir aux défis thématiques et aux objectifs à atteindre dans les années à atteindre. Dans chaque sous-groupe, un participant a été désigné pour attirer l'attention sur les 4 piliers du développement durable (social, environnemental, économique et culturel). Il est à noter que la plupart des participants ont souvent eu des difficultés à différencier la notion de défis/objectifs et la notion de projets. Dans un dernier temps, ils étaient invités à formuler des projets qu'ils jugent importants pour le développement de la commune. L'ensemble des contributions du Groupe de travail est repris dans la suite de cette phase 3, tout d'abord dans la planche AFOM qui suit et plus après dans la définition des défis et des objectifs.

2.2.4. RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES »

→ Cf. Planche n°2 – Forces et faiblesses de la mobilité et de l'emploi à Sivry-Rance

2.3. VIE SOCIALE

SIVRY-RANCE, UN NIVEAU DE SERVICES ET UN ACCÈS AU LOGEMENT À RENFORCER EN VUE DE MAINTENIR UNE VIE SOCIALE FORTE DANS L'ENTITÉ.

2.3.1. LE VILLAGE IDÉAL DES HABITANTS DE L'ENTITÉ DE SIVRY-RANCE

« Dans mon village idéal, il serait agréable de pouvoir se balader dans la nature et la commune tout en s'arrêtant pour lier conversation avec les gens que nous croisons, dans une commune qui garde son côté naturel permettant d'informer les gens sur la vie rurale et agricole, une commune nous offrant les services indispensables à une vie saine et enrichissante », extrait de la réunion d'information-consultation de Sivry le 28 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, tout le monde se dit bonjour. […] Jeunes et moins jeunes se côtoient, se connaissent. Ados et enfants ont une place, sont actifs dans la vie locale. », extrait de la réunion d'information-consultation de Sautin le 27 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, chacun est attentif aux besoins des autres et à leur qualité de vie », extrait de la réunion d'information-consultation de Rance le 21 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, […] L'animation et la convivialité sont à développer afin de favoriser les rapports entre ruraux et néo-ruraux.», extrait de la réunion d'information-consultation de Montbliart le 20 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, […] Un petit commerce de proximité serait le bienvenu comme lieu de rencontre.», extrait de la réunion d'information-consultation de Montbliart le 20 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, il y fait bon vivre aussi bien avec l'environnement qu'avec les relations humaines. […] », extrait de la réunion d'information-consultation de Rance le 21 janvier 2010.

2.3.2. ANALYSE CROISÉE

La vie sociale et la proximité comme critères de qualité de vie en milieu rural

Les relations qu'entretiennent les gens entre eux, que ce soit dans un cadre familial, amical, professionnel, associatif, scolaire ou tout simplement de bon voisinage contribuent à la qualité de vie. Vivre à la campagne est d'ailleurs, pour beaucoup d'habitants, souvent synonyme de la recherche d'échanges et de liens sociaux entre voisins et habitants d'un même quartier. Lors de la consultation de la population, la plupart des participants étaient d'accord sur ce point. Selon eux, la vie sociale a malheureusement tendance à disparaître à Sivry-Rance. Les jeunes et moins jeunes, les ruraux et les néo-ruraux, les agriculteurs et les non agriculteurs, les voisins, les citoyens ne se comprennent plus et l'entraide a tendance à disparaître. Les habitants de l'entité de sivry-rance se prononcent en faveur d'un renforcement des liens sociaux, de plus d'échanges intergénérationnels comme cela existait autrefois. Certains verraient même Sivry-Rance devenir un véritable carrefour des générations où l'on « décloisonnerait » les activités de sorte qu'elles touchent des publics mixtes. La vie sociale est également déterminée par le niveau de services et de commerces que l'on retrouve dans un village.

La plupart des habitants apprécient le fait de pouvoir se rencontrer en allant acheter son pain, en reprenant les enfants à l'école ou encore en allant au petit café du coin. Malheureusement, tous ces petits lieux de vie ont tendance à raréfier. Les habitants aimeraient retrouver l'ambiance de proximité des villages d'hier avec des espaces publics incitant à la rencontre. Sivry-Rance jouera-t-elle la carte de la proximité et du soutien aux structures existantes pour renforcer son niveau de services ?

Une offre de base en matière de services impliquant une dépendance extérieure

Sivry-Rance bénéficie d'une offre que l'on peut qualifier de base en matière de services et de soins de santé, comme souvent en milieu rural. En matière d'enseignement, elle compte une école fondamentale par village (sauf à Montbliart) ainsi qu'un institut technique et professionnel de la Communauté française. Les services à la petite enfance se limitent pour l'instant à des consultations pour les nourrissons et quatre accueillantes conventionnées. Néanmoins, cette offre sera bientôt renforcée par la future crèche. En matière d'accueil extrascolaire, s'il n'existait rien jusqu'à ce qu'il y a peu, la commune vient de mettre sur pied un programme d'accueil extrascolaire en partenariat avec les différentes écoles de l'entité. Les services aux aînés se déclinent en une maison communautaire pour personnes âgées et une maison de repos. L'entité compte également deux centres d'hébergement pour personnes handicapées ainsi qu'un service Handicontact. Les soins de santé de base sont assurés par 12 médecins généralistes et une vingtaine d'autres spécialistes. Une aide à domicile est par ailleurs assurée par divers organismes dans les secteurs des aides familiales, ménagères ou des soins infirmiers. Dans un autre registre, la desserte en réseaux techniques, si elle subvient aux besoins de première nécessité, pourrait, selon certains, être améliorée, notamment en matière de nouvelles technologies et d'assainissement collectif. Enfin, notons que la commune dispose d'un parc à conteneurs pour le tri des déchets en plus du ramassage en porte à porte.

Ce portrait rapidement dressé en termes de services démontre un niveau d'offre déjà appréciable pour une commune rurale. Cependant, on constate une dépendance extérieure, en particulier en matière de soins hospitaliers et d'accueil au sens large de la petite enfance. De plus, il est important de noter que la plupart des services énumérés ci-dessus sont concentrés dans les deux principaux villages : Sivry et Rance. Une commune rurale ne peut évidemment pas fonctionner de manière autonome. C'est en cela que les pôles d'appui en milieu rural prennent tout leur sens. En l'occurrence, selon le Schéma de Développement de l'Espace Régional, Charleroi, Chimay, Lobbes ou encore Beaumont constituent des aires d'influence pour la commune de Sivry-Rance dans diverses catégories de services. Il est donc essentiel de pouvoir assurer des liaisons vers ces pôles pour favoriser l'accès à un panel le plus diversifié possible d'aides. Par ailleurs, Sivry-Rance ne devrait-elle pas profiter de sa localisation frontalière pour trouver des complémentarités entre les services présents des deux côtés de la frontière ?

Des organismes sociaux qui œuvrent au respect des droits fondamentaux

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS), porté par plusieurs organismes tels que le CPAS, la commune, les sociétés de logement ou encore le secteur associatif, contribue fortement à renforcer le niveau de services, particulièrement auprès des publics fragilisés. Les actions mises en œuvre dans ce cadre visent à favoriser l'insertion socioprofessionnelle, à favoriser l'accès à un logement décent, à favoriser l'accès aux soins de santé, traiter les assuétudes et à retisser des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels. Les deux principaux objectifs visés par le PCS sont d'une part, le développement social des quartiers, et d'autre part, la lutte contre toutes les formes de précarité. Le dynamisme des différents acteurs a permis de développer, jusqu'à ce jour, une dizaine d'actions dont certaines semblent rencontrer un franc succès. C'est notamment le cas de l'Espace Public Numérique vécu à la fois comme lieu d'apprentissage et d'échange, le quartier de jeunes ou encore les Repas du Cœur. Dans un contexte où l'on sait que les revenus des ménages sont peu élevés dans la Botte du Hainaut, Sivry-Rance ne faisant pas exception à la règle, et que les indicateurs d'accès aux droits fondamentaux définis par la Région wallonne placent la commune à la 190ème place sur les 262 communes wallonnes, il est indispensable de pouvoir prolonger ces aides à long terme afin d'améliorer la qualité de vie des habitants de l'entité de sivry-rance.

Un logement accessible pour tous, vecteur de cohésion sociale et de maintien des jeunes dans l'entité

Le tableau de bord du territoire de la Botte du Hainaut, réalisé par le Groupe d'Action Local, ainsi que le diagnostic du PCDR constatent qu'un taux élevé de logements ne bénéficie que du petit confort qui va de paire avec un parc de logements ancien. Par ailleurs, Sivry-Rance apparaît comme une commune faiblement dynamique en matière de construction de logements. L'indice de prix moyen au mètre carré de terrain à bâtir, tout comme le prix moyen d'habitation, pourraient pourtant laisser penser le contraire. Néanmoins, l'importante réserve foncière et les projets qui pointent le nez à l'horizon (exemple : l'éco-quartier à Sautin) pourraient renverser la vapeur. Sivry-Rance compte également des logements inoccupés pour lesquels il serait intéressant de dresser un inventaire précis en vue d'une réaffectation, notamment via le Fonds du Logement ou une agence immobilière sociale. Le logement est un défi important à relever à Sivry-Rance à la fois d'un point de vue social mais également d'un point de vue environnemental. Dans le premier cas, il s'agit de mettre sur le marché une offre de logements répondant à des besoins variés (jeunes ménages, ménages de petite taille, personnes isolées, personnes précarisées, etc.). Rappelons que Sivry-Rance ne compte que 12 logements sociaux (plus 10 logements en projet) et un logement d'urgence. Dans le second cas, il s'agira de favoriser la rénovation et le développement du parc de logements de manière respectueuse de l'environnement, des bons principes de l'aménagement du territoire et de la typologie architecturale locale.

Conclusion

La proximité et l'accessibilité semblent être les maîtres mots d'une politique de cohésion sociale réussie à Sivry-Rance. Améliorer la vie sociale et, de manière générale, la qualité de vie en milieu rural est en effet souvent synonyme de rapprocher les habitants des différentes sources de bien-être. Le logement, l'emploi, les loisirs, les soins de santé, l'enseignement, la formation, la culture, les aides familiales en font notamment partie. Un soutien aux structures existantes, un renforcement des aides et une amélioration de l'accès aux services extérieurs, à la fois vers les grands pôles périphériques mais également dans une dimension transfrontalière, apparaissent comme des pistes de réflexion intéressantes.

2.3.3. GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de Travail relatif à la vie sociale s'est tenu les 29 mars et 4 avril 2011. Le premier soir consistait en une présentation du diagnostic thématique, des constats posés et de leur justification. Cette présentation était axée sur les éléments suivants : la qualité de vie, les services, les organismes sociaux et le logement. Cette présentation a été assurée par l'auteur de programme et a été suivie par une séance de questions/réponses. Ensuite, les participants étaient répartis en sous-groupes pour travailler sur le diagnostic et plus précisément sur l'analyse AFOM de la thématique « Vie sociale ».

Lors de la deuxième soirée, les participants sont à nouveau répartis en différents sous-groupes afin de réfléchir aux défis thématiques et aux objectifs à atteindre dans les années à atteindre. Dans chaque sous-groupe, un participant se désignait pour attirer l'attention sur les 4 piliers du développement durable (social, environnemental, économique et culturel). Il est à noter que la plupart des participants ont souvent eu des difficultés à différencier la notion de défis/objectifs et la notion de projets. Dans un dernier temps, ils étaient invités à formuler des projets qu'ils jugent importants pour le développement de la commune. L'ensemble des contributions du Groupe de travail est repris dans la suite de cette phase 3, tout d'abord dans la planche AFOM qui suit et plus après dans la définition des défis et des objectifs.

2.3.4 RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES »

→ Cf. Planche n° 3 – Forces et faiblesses de la vie sociale à Sivry-Rance

2.4. ECONOMIE LOCALE

SIVRY-RANCE, DES RESSOURCES LOCALES COMME POTENTIEL DE RELANCE ÉCONOMIQUE DANS UN CONTEXTE D'EMPLOI LOCAL FRAGILE

2.4.1. LE VILLAGE IDÉAL DES HABITANTS DE L'ENTITÉ DE SIVRY-RANCE

« Dans mon village idéal, les différents corps de métier ont la possibilité de se développer en respectant la qualité de vie de la population. Le tourisme est développé sur les chemins et sentiers existant encore actuellement », extrait de la réunion d'information-consultation de Sivry le 28 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, […] des petits commerces et artisanats fleuriraient de-ci de-là. », extrait de la réunion d'information-consultation de Sivry le 28 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, il y aurait un artisan boulanger, une petite superette […], de nombreux touristes recherchant un cadre paysager et boisé à préserver absolument […] », extrait de la réunion d'information-consultation de Montbliart le 20 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, on devrait pouvoir trouver du travail […] », extrait de la réunion d'information-consultation de Rance le 21 janvier 2010.

2.4.2. ANALYSE CROISÉE

Des indicateurs communaux du marché du travail médians

Tant en comparaison du bassin d'emploi de Charleroi qu'au sein de la Botte du Hainaut, Sivry-Rance présente un profil fragile en matière d'emploi. Un peu plus d'un demandeur d'emploi sur quatre a moins de 25 ans sur un marché tourné vers l'emploi salarié. Celui-ci est principalement porté par les secteurs de l'administration publique, l'enseignement, la sécurité publique et l'action sociale. L'emploi indépendant représente quant à lui environ 20% des actifs occupés à Sivry-Rance. Ce sont principalement l'activité agricole et les secteurs du commerce et de l'artisanat qui portent cet emploi indépendant. Le tableau de bord de la Botte du Hainaut rappelle que le taux de création d'entreprises dans cette région est nettement inférieur à ceux de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de la Région wallonne, démontrant ainsi la difficulté de créer de l'activité dans cette région frontalière. Il rappelle également que Sivry-Rance voit ses tissus productifs profondément modifiés par la diminution croissante de l'importance du secteur agricole au profit du tertiaire. Quels sont alors les créneaux porteurs en matière de création d'entreprises et d'emploi à Sivry-Rance ?

Les ressources locales comme créateur d'emploi ?

Fait étonnant : malgré le caractère forestier fortement marqué de l'entité, les emplois et l'activité économique directement liés à cette ressource locale ne se démarquent pas par rapport aux autres secteurs. Le bois constitue pourtant une opportunité de développement pour un territoire rural tel que

Sivry-Rance. L'industrie du bois – et de la laine aussi – fit pourtant la richesse de la région autrefois. De nombreux métiers tels que scieurs de long, sabotiers, tonneliers, etc. avaient en effet ce dénominateur commun comme source de revenus. Actuellement, l'utilisation grandissante du bois dans les secteurs de la construction ou encore de l'énergie en fait une filière tout à fait concurrentielle. En plein renouvellement du secteur de l'énergie, il serait donc opportun d'exploiter durablement ce créneau porteur pour diversifier et renforcer le niveau d'emploi local. Le développement des circuits courts de commercialisation apparaît comme une autre piste de renouveau économique local. Ceux-ci présentent l'avantage de mettre en réseau de nombreux partenaires et de créer des synergies entre artisanat, agriculture, tourisme ou encore commerce alimentaire. Il serait intéressant de tirer des conclusions de projets menés actuellement tels que celui de Corferme qui commercialise des sachets de lait pasteurisés dans les écoles et dans l'Entre-Sambre-et-Meuse ou encore l'action « Paniers malins » du GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse et voir dans quelle mesure ce type d'initiative peut être reproduit et amélioré. Enfin, le cadre champêtre, les nombreuses promenades ainsi que l'infrastructure touristique et de loisirs font de la commune une destination touristique de court séjour potentielle. De plus, sa position au carrefour des pôles touristiques du Val Joly en France et des Lacs de l'Eau d'Heure peuvent potentiellement engendrer des retombées sur le plan local. Le développement du secteur HoReCa et de l'infrastructure d'accueil ainsi qu'une mise en réseau des différents acteurs dans ce domaine contribueraient à renforcer l'offre actuelle et à promouvoir une image cohérente et attractive à l'extérieur. Le développement économique de Sivry-Rance sera-t-il à la hauteur de ses richesses locales ?

Une agriculture ou des agricultures ?

L'agriculture chevrotine est davantage tournée vers l'élevage, ce qui s'explique, comme partout au sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, par la prédominance des prairies. Les impératifs de rentabilité obligent la plupart des agriculteurs à se diversifier pour survivre. C'est ainsi que des activités telles que le tourisme rural, la vente directe à la ferme ou encore la production d'énergie verte voient le jour. Certains agriculteurs habitants de l'entité de sivry-rance l'ont déjà bien compris depuis longtemps et c'est ainsi que l'on voit se multiplier diverses initiatives sur le territoire. Néanmoins, les nombreuses directives mises en place à l'échelon européen ont tendance à mettre la profession d'agriculteur en grande difficulté. Les normes européennes et leur transposition locale, notamment en matière d'hygiène, de grande distribution ou encore de quotas, échappent, la plupart du temps, aux élus locaux qui se sentent souvent démunis face aux difficultés du monde agricole. Comment dès lors apporter sa pierre à l'édifice dans l'aide au maintien de l'activité agricole ? Quels outils la commune peut-elle mettre en place pour faciliter le quotidien de l'agriculteur ? Une rencontre avec des représentants du monde agricole chevrotin montre que les demandes en la matière restent tout à fait à la portée du pouvoir local. Via le PCDR, les agriculteurs espèrent que l'on puisse sensibiliser les citoyens aux efforts qu'ils mènent. La foire de Sautin et le concours de bûcheronnage contribuent déjà à ce travail de sensibilisation. Selon certains, une charte agricole permettrait de renforcer davantage les relations entre agriculteurs et non agriculteurs. Sivry-Rance soutiendra-t-elle ses agriculteurs ? Les

habitants opteront-ils pour un changement dans leur mode de consommation ? Lors des consultations de la population, la promotion des produits locaux a en tout cas été citée. Serait-ce un signe d'ouverture ?

La proximité, le mot d'ordre pour relancer les petits commerces

S'il est bien un thème qui est souvent revenu dans les consultations de la population, c'est la proximité. Dans les services comme évoqué précédemment mais également dans la vie commerciale. Comme déjà expliqué, la proximité était vécue autrefois comme un facteur de cohésion sociale, de vitalité du village, de vecteur du bien-être et surtout comme source de développement de l'économie locale. Avec le temps, les commerces de proximité ont progressivement disparu en milieu rural. Sivry-Rance ne fait pas exception à la règle. Quelques-uns ont survécu à l'essor des grandes zones commerciales monofonctionnelles. De manière générale, l'offre commerciale encore existante se concentre à Rance. L'offre ne faisant pas tout, il faut également qu'une demande se crée et surtout se maintienne dans le long terme. Les habitants de l'entité de sivry-rance sont-ils prêts à opérer un changement dans leur mode de consommation ? Est-on vraiment prêts à redonner une chance au commerce de proximité ? Faut-il repenser celui-ci ? Doit-il, comme on le lui reconnaît souvent, venir en appui des grandes surfaces pour les oublis ou les besoins de dernière minute ou doit-on lui conférer à nouveau un rôle principal dans un casting favorisant trop souvent les grandes enseignes ?

Conclusion

Relancer une économie locale à Sivry-Rance: utopie ou réalité ? A en croire le potentiel en matière de ressources locales, tout laisse penser que la création d'activités et d'emplois est plus que d'actualité. Les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, du tourisme, les filières directes de vente constituent quelques créneaux porteurs. Néanmoins, le succès des initiatives en la matière est fortement conditionné par l'accueil qu'en feront les habitants et les élus locaux. Les modes de consommation de l'espace, du temps et des biens devront être repensés en mode local. Sivry-Rance est-elle prête à relever ce défi ?

2.4.3. GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de Travail relatif à l'économie locale s'est tenu les 26 avril et 11 mai 2011. Le premier soir consistait en une présentation du diagnostic thématique, des constats posés et de leur justification. Cette présentation était axée sur les éléments suivants : les indicateurs de l'emploi, l'emploi local et les petits commerces, l'agriculture et le tourisme. Cette présentation a été assurée par l'auteur de programme et a été suivie par une séance de questions/réponses. Ensuite, les participants étaient répartis en sous-groupes pour travailler sur le diagnostic et plus précisément sur l'analyse AFOM de la thématique « Economie locale ».

Lors de la deuxième soirée, les participants sont à nouveau répartis en différents sous-groupes afin de réfléchir aux défis thématiques et aux objectifs à atteindre dans les années à atteindre. Dans chaque sous-groupe, un participant se désignait pour attirer l'attention sur les 4 piliers du développement durable (social, environnemental, économique et culturel). Il est à noter que la plupart des participants ont souvent eu des difficultés à différencier la notion de défis/objectifs et la notion de projets. Dans un dernier temps, ils étaient invités à formuler des projets qu'ils jugent importants pour le développement de la commune. L'ensemble des contributions du Groupe de travail est repris dans la suite de cette phase 3, tout d'abord dans la planche AFOM qui suit et plus après dans la définition des défis et des objectifs.

2.4.4. RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES »

→ Cf. Planche n° 4 – Forces et faiblesses de l'économie locale à Sivry-Rance

2.5. CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

SIVRY-RANCE, UNE VIE SOCIOCULTURELLE RICHE COORDONNÉE PAR LE CENTRE CULTUREL, ET PORTÉE PAR UNE HISTOIRE PITTORESQUE ET DES ACTEURS LOCAUX DYNAMIQUES.

2.5.1. LE VILLAGE IDÉAL DES HABITANTS DE L'ENTITÉ DE SIVRY-RANCE

« Dans mon village idéal, la culture est présente par des animations, des conférences et des cercles d'activités. Les jeunes s'y sentent à l'aise et ont la possibilité d'y faire du sport », extrait de la réunion d'information-consultation de Sautin le 27 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, […] il y aurait une infrastructure sportive extérieure, des espaces fleuris durant l'été et un local pour les jeunes se rassembler. », extrait de la réunion d'information-consultation de Grandrieu le 14 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, chaque personne est accueillie dans un cadre calme et sécurisé, est respectée dans ses différences et peut investir ce lieu de rencontre qui respecte la nature, les traditions mais qui se tourne également vers l'avenir et peut s'ouvrir au monde. », extrait de la réunion d'information-consultation de Sivry le 28 janvier 2010.

« Dans mon village idéal, […] le village serait animé occasionnellement, sans excès. On pourrait y pratiquer un sport sans danger […] », extrait de la réunion d'information-consultation de Sautin le 27 janvier 2010.

2.5.2. ANALYSE CROISÉE

Un contexte propice à une vie associative dynamique…

Sivry-Rance possède une quarantaine d'infrastructures de loisirs parmi lesquelles des salles communales, paroissiales, privées, un complexe sportif ou encore un stade. La plupart de ces infrastructures sont en bon état, certaines ayant été rénovées récemment comme la ferme A. Bossart. D'autres nécessitent une amélioration, notamment pour répondre aux défis énergétiques de la commune. Quoi qu'il en soit, les associations de Sivry-Rance bénéficient d'un cadre infrastructurel relativement propice à leurs activités et qui répond à des besoins socioculturels variés. Lors des consultations de la population, un habitant soulignait d'ailleurs l'effort particulier qui avait été fait pour la rénovation de salles communales, disponibles pour de nombreux usages. La présence d'un hall omnisport est également vécue comme un élément remarquable pour une petite commune rurale. Ces infrastructures bénéficient d'ailleurs aux nombreuses associations actives sur le territoire. On en dénombre une centaine couvrant toutes sortes d'objets sociaux. On compte ainsi une jeunesse dans chaque entité, plusieurs associations d'aînés, des associations patriotiques, sportives, folkloriques et artistiques. La plupart d'entre elles bénéficient de subventions communales.

… Versus une crainte au village dortoir

Tout semble réuni pour une vie associative riche et dynamique. Pourquoi certains habitants ont-ils alors exprimé une crainte à la cité dortoir lors des réunions d'information-consultation ? Une première explication pourrait être l'appréhension exprimée par certains « nés-natifs » que les néo-ruraux, comme on a l'habitude de les nommer, ne s'impliquent pas suffisamment dans la vie locale de leur nouveau quartier ou de leur village. Le manque d'intérêt des habitants pour certaines activités qui découragerait les organisateurs et forces vives des différentes associations est une autre cause possible. Le nombre important de manifestations, s'il est un point positif pour le maintien d'une vie locale, explique peut-être une certaine lassitude. Une autre tentative d'explication, selon certains, pourrait être une communication inefficace ou qui n'atteindrait pas toujours son public-cible. Un manque de coordination entre les évènements et les agendas des activités empêche parfois le succès des manifestations. Une centralisation des informations et des agendas ainsi qu'une mutualisation des moyens permettrait sans doute d'éviter le découragement de plusieurs initiatives. Enfin, la concentration des activités dans les deux bourgs principaux (Sivry et Rance) donne peut-être l'impression aux habitants des autres villages d'y avoir plus difficilement accès. Le monde associatif tente pourtant de s'organiser, notamment en s'inscrivant comme partenaire du centre culturel qui joue un rôle centralisateur. Les associations doivent-elles aller plus loin ? Doivent-elles revoir leurs moyens de communication voire les mutualiser ? Ou est-ce aux habitants à revoir leur relation par rapport à la vie locale avant que celle-ci ne s'essouffle ?

Le centre culturel de Sivry-Rance, un des moteurs de la vie socioculturelle

Dans les années 70, un syndicat d'initiative est créé par un groupe de jeunes à Sivry-Rance. A cette époque, les missions essentielles sont de faire de l'éducation permanente et du développement communautaire. Ce syndicat, en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie, entamera une opération de rénovation rurale qui déboucha sur la concrétisation d'une dizaine de projets. Par la suite, ce syndicat d'initiative prendra la forme de l'actuel centre culturel. Existant depuis plus de 30 ans, Sivry-Rance est une des seules communes rurales de la Communauté française à posséder un centre culturel de catégorie 1. Son fonctionnement, sa programmation ainsi que son subventionnement sont du même ordre de grandeur que ceux dont bénéficient les grandes villes wallonnes et Bruxelles. Le centre culturel chevrotin était donc un des pionniers du développement rural et a compris très tôt l'importance d'une vie locale riche et dynamique. Au fil des années, le centre développe des programmes poursuivant des objectifs de valorisation des richesses locales, de promotion des modes et du cadre de vie, de sauvegarde et de partage de l'identité rurale, d'accès à la culture, d'émergence d'une multiculturalité ou encore d'échanges entre les générations. Pour ce faire, le centre regroupe les ressources de son territoire d'action, coordonne les différents opérateurs en vue de mieux structurer l'offre culturelle de la Botte du Hainaut. Il possède de nombreux partenariats institutionnels avec les associations et l'administration communale et a développé plusieurs outils tels que les ateliers et les commissions thématiques. Celles-ci sont de véritables lieux d'échanges, de coordination et de soutien à différents échelons. La pérennité du centre culturel est une condition

essentielle au bien-être de la vie associative chevrotine. L'inverse étant également vrai, il est indispensable que les habitants répondent présents lors des manifestations et démontrent leur soutien à la vie socioculturelle locale. Habitants et forces vives locales maintiendront-ils cette subtile complicité au nom de la richesse et du dynamisme habitants de l'entité de sivry-rance ?

Une histoire et une culture chevrotines à transmettre

Sivry-Rance renferme une histoire rurale riche en évènements, anecdotes et légendes. De nombreux lieux-dits ont une histoire remontant parfois à très loin. D'anciennes cartes postales montrent que certains lieux semblent avoir toujours été animés. C'est le cas de la grand-rue de Rance qui, très tôt, fut considérée comme une rue principale ou de la gare de Sivry, autrefois point névralgique du transport des personnes et des marchandises, notamment le marbre. Au 17ème siècle, l'industrie marbrière s'implante sur le territoire et les ouvrages d'art habitants de l'entité de sivry-rance s'exporteront à l'échelle internationale. Le patrimoine forestier fait aussi partie de l'héritage chevrotin à la fois dans sa dimension sociale, environnementale et économique. Les anecdotes liées à la guerre ou celles encore liées à la frontière, aux postes de douane ou à la contrebande, les légendes de la pierre qui tourne, de la gâte d'or continuent d'alimenter les conversations des habitants de l'entité de sivry-rance. Mais pour combien de temps encore ? Transmettre aux générations futures l'histoire et la culture qui font de Sivry-Rance ce qu'elle est aujourd'hui est une façon de permettre au socle de la vie chevrotine de traverser le temps et les époques. C'est aussi une manière de renforcer l'identité locale et de donner aux jeunes des repères. La génération actuelle passera-t-elle le flambeau pour que l'histoire, la culture et les légendes de Sivry-Rance se perpétuent ?

Conclusion

Culture, vie associative, histoire locale sont étroitement liées et composent entre autres les bases du dynamisme local d'une commune. A Sivry-Rance, tous les ingrédients sont réunis pour une vie socioculturelle épanouie : infrastructures de qualité et diversifiées, nombreuses associations touchant divers domaines et loisirs, socle identitaire fort, des manifestations tout au long de l'année et cerise sur le gâteau, un centre culturel de catégorie 1 jouant un rôle structurant et de coordinateur. Cependant, certains éprouvent, à tort ou à raison, la crainte de devenir une cité dortoir. Les possibles explications reposent sur une communication inefficace, une lassitude de certains habitants, le découragement de certaines associations, le fait que certains néo-ruraux ne s'impliqueraient pas assez dans la vie locale ou encore le manque d'accès aux activités. Comment conjurer le sort ? Comment faire en sorte de ne pas tomber dans l'essoufflement des acteurs qui font le dynamisme de la vie locale ? Une coordination accrue du monde associatif et la transmission de la richesse socioculturelle locale aux jeunes habitants de l'entité de sivry-rance constituent quelques pistes de réflexion.

2.5.3. GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de Travail relatif à la culture et à la vie associative s'est tenu les 24 mai et 07 juin 2011. Le premier soir consistait en une présentation du diagnostic thématique, des constats posés et de leur justification. Cette présentation était axée sur les éléments suivants : les infrastructures, les associations, la culture et l'histoire. Cette présentation a été assurée par l'auteur de programme et a été suivie par une séance de questions/réponses. Ensuite, les participants étaient répartis en sous-groupes pour travailler sur le diagnostic et plus précisément sur l'analyse AFOM de la thématique « Culture et vie associative ».

Lors de la deuxième soirée, les participants sont à nouveau répartis en différents sous-groupes afin de réfléchir aux défis thématiques et aux objectifs à atteindre dans les années à atteindre. Dans chaque sous-groupe, un participant se désignait pour attirer l'attention sur les 4 piliers du développement durable (social, environnemental, économique et culturel). Il est à noter que la plupart des participants ont souvent eu des difficultés à différencier la notion de défis/objectifs et la notion de projets. Dans un dernier temps, ils étaient invités à formuler des projets qu'ils jugent importants pour le développement de la commune. L'ensemble des contributions du Groupe de travail est repris dans la suite de cette phase 3, tout d'abord dans la planche AFOM qui suit et plus après dans la définition des défis et des objectifs.

2.5.4. RÉCAPITULATIF DES ANALYSES « ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES »

→ Cf. Planche n° 5 – Forces et faiblesses de la culture et la vie associative à Sivry-Rance

3. L'ENJEU PRINCIPAL DE DEVELOPPEMENT DE SIVRY-RANCE

SIVRY-RANCE, ACCESSIBILITÉ, POTENTIALITÉ ET VITALITÉ, TROIS COMPOSANTES AU SERVICE D'UN TERRITOIRE RICHE À VALORISER

L'enjeu principal de développement de Sivry-Rance tente de résumer en une phrase ce à quoi aspirent les habitants pour le devenir de leur commune tout en tenant compte des réalités du territoire :

- ❖ Dix années pour faire de Sivry-Rance un territoire **accessible** à l'emploi, aux services, aux soins, au logement, à l'information, etc. ;
- ❖ Dix années pour valoriser les **potentialités** naturelles, environnementales et sociales de Sivry-Rance déjà bien présentes sur le territoire ;
- ❖ Dix années pour encourager et maintenir la **vitalité** au sein de la commune entre les acteurs socioculturels, les forces vives locales et les habitants.

Si les habitants de Sivry-Rance tiennent à leur cadre de vie agricole et à leur identité rurale, ils n'aspirent pas moins à un développement plus harmonieux de leur commune. Ce développement doit idéalement se traduire dans les différentes sphères qui composent le cadre de vie : le patrimoine, l'urbanisme, le logement, la convivialité, l'emploi, la mobilité, etc. C'est la raison pour laquelle cet enjeu principal est décliné dans la suite de cette étude en cinq grands défis thématiques, eux-mêmes extrapolés en une série d'objectifs opérationnels.

4. LES DEFIS THEMATIQUES

A. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE

DÉFI : SIVRY-RANCE, UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DANS LE RESPECT DE SES CARACTÉRISTIQUES RURALES, NATURELLES ET PATRIMONIALES.

☞ *Ce défi a pour ambition de s'assurer que le développement des politiques environnementales et d'aménagement du territoire se fera de manière durable et dans le respect des spécificités de Sivry-Rance.*

B. MOBILITÉ ET EMPLOI

DÉFI : SIVRY-RANCE, QUAND LA COMMUNE JOUE LA CARTE DE LA MOBILITÉ ALTERNATIVE POUR AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPER.

☞ *Ce défi a pour ambition de chercher des solutions en termes de déplacements, notamment alternatives à la voiture afin d'améliorer l'accès à l'emploi pour les habitants de Sivry-Rance.*

C. VIE SOCIALE

DÉFI : SIVRY-RANCE, UNE COHÉSION SOCIALE BASÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES SERVICES ET DU LOGEMENT DANS LE RESPECT DES BESOINS SOCIAUX POUR UNE QUALITÉ DE VIE RENFORCÉE EN MILIEU RURAL.

☞ *Ce défi a pour ambition de pérenniser et renforcer la dynamique enclenchée dans le domaine de la vie sociale afin de garantir à tous une bonne qualité de vie en milieu rural.*

D. ECONOMIE LOCALE

DÉFI : SIVRY-RANCE, EN MARCHE VERS UN RENOUVEAU ÉCONOMIQUE AXÉ SUR LA VALORISATION DU POTENTIEL ENVIRONNEMENTAL ET TOURISTIQUE ET LA DIVERSIFICATION DE L'EMPLOI LOCAL.

☞ *Ce défi a pour ambition de valoriser les ressources matérielles et humaines présentes localement en vue de renforcer l'attractivité économique du territoire et de diversifier l'offre d'emploi.*

E. CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

DÉFI : SIVRY-RANCE, UNE MUTUALISATION DES MOYENS POUR UNE VIE ASSOCIATIVE RENFORCÉE ET UNE PÉRENNISATION DE L'ACCÈS À LA CULTURE.

☞ *Ce défi a pour ambition de rencontrer et de soutenir les nouvelles dynamiques se mettant en place au sein de l'entité afin de minimiser l'essoufflement de la vie associative et la tendance à la « cité dortoir » en renforçant les dynamiques socioculturelles déjà implantées.*

5. LES OBJECTIFS OPERATIONNELS, LEUR JUSTIFICATION ET LES EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS [3]

Un objectif se définit par une cible, un but à atteindre. En définissant des objectifs opérationnels découlant des grands défis thématiques, nous poursuivons petit à petit notre chemin qui va de l'état présent (situation actuelle de la commune) à l'état désiré (situation future, idéale de la commune). Si nous étions, jusque là, dans le domaine de l'imaginaire ou de la conception, nous entrons doucement dans le domaine de l'action concrète ou « opérationnelle ». Les objectifs dits opérationnels doivent être mesurables, évaluables, critiquables, reproductibles et devront, pour être atteints, se décliner en actions concrètes de terrain. L'ordre dans lequel les objectifs apparaissent est tout à fait aléatoire et ne donne en aucun cas une indication en termes d'importance.

A. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE

DÉFI : SIVRY-RANCE, UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DANS LE RESPECT DE SES CARACTÉRISTIQUES RURALES, NATURELLES ET PATRIMONIALES.

A.1. Améliorer l'image de l'entité en sensibilisant la population à la protection et à la valorisation de son cadre de vie.

La valorisation du cadre de vie recouvre différentes dimensions, notamment naturelles et patrimoniales. Cependant, ce concept ne s'arrête pas là. Les habitants représentent un acteur de premier ordre dans la mise en valeur de leurs villages. Pour que la population soit un garant davantage actif que passif du respect des différents espaces de vie et qu'elle s'implique dans leur protection et dans leur valorisation, il est importants de sensibiliser la population à l'importance du rôle social que jouent ces espaces et à l'image qu'ils renvoient à l'extérieur.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Valorisation de l'image de l'entité.*
- *Protection du patrimoine naturel local et bâti.*
- *Amélioration du cadre de vie (propreté, etc).*
- *Rapprochement entre les habitants et leur milieu de vie.*
- *Renforcement de la vie sociale.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre d'actions de sensibilisation réalisées auprès de la population*
- *Source : administration communale, CCATM, CLDR, comités de quartier, etc*
- *Cible à atteindre : deux actions de sensibilisation annuelle (« village propre »)*

[3] Nous entendons ici par « effets multiplicateurs » les effets poursuivis par un objectif ou encore ce à quoi va contribuer cet objectif (*« Cet objectif va contribuer à … »).*

A.2. Sensibiliser le monde rural à de nouvelles pratiques agricoles et sylvicoles.

Le cadre rural et agricole de Sivry-Rance est considéré par tous comme une richesse inaliénable. A l'heure où Sivry-Rance souhaite s'aligner aux principes de l'Agenda 21 local, il est nécessaire de s'attarder quelque peu sur les possibilités des agriculteurs de se tourner davantage vers une agriculture responsable. L'agriculture biologique, l'agroforesterie, l'exploitation forestière labellisée et l'élevage extensif sont des options à prendre en compte pour sensibiliser le monde rural à ces pratiques agricoles et sylvicoles en phase avec une philosophie inspirée du développement durable.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *L'amélioration du cadre de vie.*
- *Un renforcement de l'agriculture et de la sylviculture durable.*
- *Une diversification durable de l'économie locale qu'elle soit agricole ou sylvicole*
- *Une réduction de l'empreinte écologique.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre d'actions de sensibilisation réalisées auprès de la population et des agriculteurs.*
- *Source : administration communale, CCATM.*
- *Cible à atteindre : deux actions de sensibilisation annuelle*

A.3. Valoriser et protéger la biodiversité de Sivry-Rance, le maillage écologique du territoire et son réseau hydrographique.

Sivry-Rance possède un potentiel environnemental indéniable qui a été mis en évidence par le Groupe d'Action Locale actif au niveau de la Botte du Hainaut et son Contrat de rivière. Son Programme Communal de Développement de la Nature est également relancé. La présence d'un Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB), de 5 zones Natura 2000 (2.718 Ha soit 37% du territoire communal), garant important de la préservation de la biodiversité à l'échelle européenne et de 24 cours d'eau sont autant de composantes de cette richesse naturelle. La poursuite des programmes d'actions initiés dans le cadre des différentes études et les actions en faveur de la protection de l'environnement est essentielle pour renforcer, pérenniser et valoriser ce territoire à haute valeur écologique. De plus, 47% de son territoire est recouvert de surfaces enherbées et de friches agricoles, Sivry-Rance est également la 2e commune de la Botte du Hainaut la plus boisée après Chimay. Elle devra sans conteste trouver une conciliation entre le développement de son territoire, la conservation de l'identité rurale de ses villages et la maîtrise de l'évolution de ses paysages. Cet objectif est d'autant plus important qu'il génère également des impacts sociaux (sensibilisation/éducation des citoyens) et économiques (création d'emploi).

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Une gestion active des sites naturels qui tient compte de leurs spécificités.*
- *Un renforcement du maillage écologique.*

- *Une sensibilisation de la population à l'environnement et à son cadre de vie.*
- *Un réseau hydrographique modèle au cœur de la Botte du Hainaut.*
- *Une valorisation et une protection de la nature, vecteur de renforcement social et économique.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre d'actions réalisées en faveur de la protection de l'écologie et de l'environnement.*
- *Source : administration communale, CCATM, CLDR, Groupe d'Action Locale de la Botte du Hainaut, PCDN, Contrat de rivière, l'Espace Nature de la Botte du Hainaut, associations actives dans le domaine de l'environnement.*
- *Cible à atteindre : deux actions organisées chaque année.*

A.4. Mettre sur pied une politique globale et continue de mise en valeur et de protection du patrimoine bâti et du petit patrimoine.

Sivry-Rance possède de nombreux atouts en matière de patrimoine. Quatre biens sont repris dans la liste du patrimoine classé et pas moins de 128 biens sont repris dans l'inventaire du patrimoine monumental. Ce dernier se décline suivant une typologie variée comprenant des éléments du patrimoine bâti agricole (fermes, granges, etc), des habitations et des éléments du patrimoine religieux (églises, chapelles et potales). A cela s'ajoute un inventaire du petit patrimoine (potales, calvaires, etc.) présent en nombre sur le territoire de Sivry-Rance. Pour valoriser et protéger ce patrimoine, plusieurs aides régionales existent et diffèrent selon que le monument est classé ou inscrit à une liste de sauvegarde. Afin que ce patrimoine perdure et soit transmis aux générations futures, il est essentiel d'analyser les possibilités pour valoriser et restaurer ces témoins de l'histoire locale et de perdurer les actions déjà existantes sur le territoire.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Une valorisation de l'image de l'entité.*
- *Une attraction des touristes.*
- *La préservation du patrimoine.*
- *Le renforcement d'une identité locale.*
- *Un développement architectural respectueux de la typologie traditionnelle.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre de monuments et/ou sites ajoutés à la liste de classement et nombre de monuments et/ou sites valorisés ou rénovés.*
- *Source : administration communale, CCATM, CLDR, Groupe d'Action Locale de la Botte du Hainaut, comités de quartiers.*
- *Cible à atteindre : Cinq éléments patrimoniaux valorisés/rénovés d'ici à 2016.*

A.5. Favoriser une politique d'aménagement du territoire cohérente.

Pour gérer parcimonieusement et de manière cohérente son territoire, une commune a tout intérêt à se doter d'une série de garde-fous. Outre les règlements régionaux en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, il existe des outils communaux qui permettent de gérer son territoire suivant les spécificités locales de celui-ci. Ceux-ci, qu'ils aient une valeur indicative (Schéma de Structure Communal) ou une valeur réglementaire (Plan Communal d'Aménagement ou Règlement Communal d'Urbanisme) ont tous un but commun : développer durablement le territoire communal. Cet enjeu est important pour Sivry-Rance dans la mesure où sa zone d'habitat est artificialisée à moins de la moitié et que son territoire compte encore pas moins de 8 Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC). Ces éléments peuvent laisser entrevoir un potentiel de développement important qui exige que des priorités et des règles de cohérence soient édictées.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Une gestion durable du territoire communal, respectueuse de son environnement.*
- *Une cohérence urbanistique et une harmonie architecturale des nouveaux projets.*
- *Un renforcement de l'identité locale.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : la mise en application d'outils de gestion du territoire.*
- *Source : administration communale, CCATM, CLDR, DGO4 du Service Public de Wallonie.*
- *Cible à atteindre : mise en application d'un outil de gestion globale et durable du territoire d'ici 2016.*

A.6. Promouvoir le développement durable au quotidien et mettre en œuvre des actions en faveur des énergies renouvelables.

Le développement durable recouvre un processus par lequel les collectivités locales en partenariat avec les citoyens et les forces vives de la commune s'engagent à élaborer un plan d'actions concrètes qui visent au développement durable de leur territoire. Si le PCDR est un premier pas, cet objectif tend à aller encore plus loin en responsabilisant chaque habitant dans les actes qu'il pose au quotidien. Il va sans dire que pour atteindre ce but, les acteurs publics devront se montrer exemplaires dans leur fonctionnement en prenant des décisions et en agissant de façon à diminuer leur impact environnemental. Une phase d'information et de sensibilisation donnera plus de poids à la démarche. Rénovation, construction durable, utilisation d'énergies renouvelables, habitat passif ou peu énergivore, empreinte écologique, déplacements quotidiens, épanouissement culturel et social, accès à l'emploi, etc. seront autant de thématiques qui devront être abordées pour trouver une réponse collective à un enjeu de taille : une gestion durable du territoire de Sivry-Rance. Les contributions lors des groupes de travail organisés dans le cadre de cette opération de développement rural laissent à croire que la population est aujourd'hui ouverte à un changement. De plus, il existe une volonté politique forte en faveur du développement durable puisque Sivry-Rance a adhéré à l'Agenda 21 Local et au Plan d'Actions Locales Energie. Enfin, une dernière opportunité est le désir de diminuer la facture énergétique de la commune.

☞ *<u>Effets multiplicateurs attendus</u> :*

- *Une gestion durable des politiques thématiques du territoire (urbanisme, logement, affaires sociales et culturelles, environnement, etc).*
- *Le caractère exemplatif de la gestion de l'administration.*
- *Une responsabilisation accrue des citoyens dans leur fonctionnement quotidien.*
- *Une utilisation grandissante de matériaux et de techniques respectueuses de l'environnement.*

☞ *<u>Indicateurs de résultats</u>:*

- *Type d'indicateur : nombre d'actions en faveur du développement durable/nombre de rénovations/constructions passives ou basse énergie.*
- *Source : administration communale, CLDR, Groupe d'Action Locale de la Botte du Hainaut.*
- *Cible à atteindre : 5 actions en faveur du développement durable et 3 rénovations/constructions basse énergie d'ici à 2016.*

B. MOBILITÉ ET EMPLOI

DÉFI : SIVRY-RANCE, QUAND LA COMMUNE JOUE LA CARTE DE LA MOBILITÉ ALTERNATIVE POUR AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPER.

B.1. Sensibiliser la population à une mobilité durable.

La question d'une mobilité responsable est cruciale lorsqu'une commune comme Sivry-Rance veut se tourner vers un développement territorial durable. En s'engageant dans une démarche d'Agenda 21 local, la commune s'engage à y en intégrer les différents principes dans ses pratiques quotidiennes et à y sensibiliser la population, y compris en matière de mobilité. Même si Sivry-Rance est une commune rurale éloignée des grands pôles d'emploi et de services, elle regroupe plusieurs atouts pour développer une mobilité quotidienne alternative à la voiture : un réseau de modes doux à caractère positif, les services aux personnes à mobilité réduite et la présence d'une desserte TEC. Mais il reste toutefois de nombreuses choses à faire pour atteindre un niveau d'offre optimal en matière de déplacements utilitaires. Des initiatives du type pédibus ou vélobus auraient un caractère exemplatif pour le reste de la population. L'administration elle-même, en rationalisant les déplacements dans le cadre de son fonctionnement, sensibiliserait le citoyen à une mobilité durable. Un changement de comportement ne peut pas s'opérer si le pouvoir politique ne manifeste pas une volonté ferme de développer une infrastructure et des services variés. Outre la matérialisation d'aménagements, une campagne de sensibilisation et d'information devra être menée pour inviter l'utilisateur à se déplacer autrement et à réfléchir à l'impact de ses déplacements quotidiens.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Une amélioration de l'information sur les transports alternatifs à la voiture.*
- *Une diminution du taux de motorisation et du nombre de voitures dans les centres villageois.*
- *Un accroissement du nombre de déplacements utilitaires à pied, en vélo et en transports en commun.*
- *Le caractère exemplatif des actions en matière de mobilité alternative.*
- *Une diminution de l'insécurité aux abords des écoles et des lieux de vie.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre d'actions d'information et de sensibilisation aux modes de transport alternatifs à la voiture/participation à la Semaine de la Mobilité.*
- *Source : administration communale, CLDR, CCATM.*
- *Cible à atteindre : 5 actions d'information/sensibilisation d'ici à 2016.*

B.2. Améliorer les services de mobilité pour chaque utilisateur notamment au niveau des transports en commun.

Qui dit mobilité durable dit également mobilité pour tous. Cet objectif a donc pour ambition de recouvrir la dimension sociale de la mobilité. Valides, moins valides, petits et grands, seul ou en groupe, tout utilisateur doit pouvoir trouver une réponse à ses besoins. Une multiplication des initiatives, notamment à destination des publics fragilisés, à l'image du taxi social déjà mis en place par le CPAS, assurerait un accès équitable à la mobilité et par conséquent, aux différents services et commerces du territoire. Au niveau des transports en commun, des actions semblent devoir être développées également. En effet, les habitants ont une perception de moyenne à mauvaise des infrastructures de transport en commun. Pour rendre les réseaux de transports en commun plus accessibles et attractifs, il est important que les différents arrêts puissent répondre à des qualités d'accueil, de sécurité et d'information de l'usager. Dans certains cas, c'est un réaménagement complet de la halte qui doit être mis en œuvre dans d'autres
, il s'agit plus d'un renforcement de l'information sur les réseaux, les horaires, etc.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Une multiplication des initiatives de mobilité partagée et solidaire.*
- *Une information efficace sur les services existants en matière de déplacements.*
- *Un accès renforcé aux services et commerces de l'entité.*
- *Une diminution de l'isolement des personnes fragilisées.*
- *Une augmentation de la fréquentation des transports en commun.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre de services mis en place pour faciliter la mobilité des haet évolution de leur fréquentation.*
- *Source : administration communale, associations de défense des usagers, CCATM.*
- *Cible à atteindre : 2 services en matière de mobilité mis en œuvre d'ici à 2016.*

B.3. Organiser des actions en faveur d'une mobilité alternative en promouvant la multi-modalité et le covoiturage.

Il existe des solutions alternatives en matière de mobilité pour éviter ce phénomène du « tout à la voiture ». L'aménagement de parkings relais sécurisés peut se révéler un outil intéressant à la fois comme relais pour prendre un transport en commun et comme relais de covoiturage. En la matière, il serait d'autant plus important de mettre en œuvre des actions que le nombre de travailleurs quittant quotidiennement la commune en voiture pour se rendre vers les pôles urbains périphériques est grandissant. Rangs scolaires à pied ou à vélo, voiture partagée, proxibus, mobilité solidaire entre voisins, centrale de covoiturage sont autant de services et d'actions qui contribueraient à diminuer le nombre de voitures sur les routes et à améliorer de manière générale les services de mobilité. Des actions auprès de différents publics-cibles pourraient être menées. Le public scolaire représente un public idéal pour effectuer des changements de comportements (dépose-minute, covoiturage, pédibus, vélobus, etc). Des

actions en faveur d'une mobilité alternative effectuées avec les élèves des différentes écoles de l'entité pourraient servir d'exemple pour le reste de la population.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *L'amélioration de la mobilité en promouvant la multi-modalité.*
- *L'amélioration de la mobilité des élèves.*
- *Le caractère exemplatif des actions en matière de mobilité alternative.*
- *La diminution du nombre de voitures sur les routes communales et aux abords des écoles.*
- *La valorisation des plateformes multimodales.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre d'infrastructures favorisant l'intermodalité créées*
- *Source : administration communale, CCATM, CLDR.*
- *Cible à atteindre : 2 parkings relais créés d'ici 2016/ diminuer de 10% l'utilisation de la voiture d'ici 2016/ 3 actions de sensibilisation d'ici 2013.*

B.4. Créer de l'emploi local en développant des services de proximité et en favorisant leur accès.

Malgré que l'emploi local soit en augmentation, la disparition des petits commerces de proximité, qui faisaient autrefois la renommée de la commune en tant que pôle commercial, est également soulignée. Lors des groupes de travail, la création d'emplois locaux a maintes fois été mise en avant comme facteur de redynamisation. Le (re)développement des commerces de proximité est une piste de réflexion qui a été lancée. En la matière, diversité, proximité et accessibilité semblent être les maîtres mots d'une politique de soutien à l'emploi local.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Un renforcement de l'emploi local.*
- *Une valorisation des ressources locales.*
- *Une meilleure accessibilité aux services.*
- *Un développement des services de proximité.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre d'emplois local créés.*
- *Source : administration communale.*
- *Cible à atteindre : augmenter de 5% le nombre d'emplois locaux d'ici à 2016.*

B.5. Créer des infrastructures adaptées en termes de superficie et/ou de technologies pour développer l'emploi au sein de l'entité et limiter les déplacements.

En matière d'emploi, l'artisanat en général apparaît comme un vecteur de développement économique local important. L'objectif poursuivi ici est de redonner sa place à l'artisanat au sein même de la commune afin que des emplois et des infrastructures soient créés et que les déplacements notamment en voiture soient limités. Le regroupement de producteurs locaux en coopérative et adhérant à une même éthique, la création d'espaces équipés pour accueillir de petites entreprises sur le territoire de Sivry-Rance et la valorisation des énergies renouvelables à travers le travail du bois notamment apparaissent comme des pistes de travail.

☞ *<u>Effets multiplicateurs attendus</u> :.*

- *Un renforcement et une diversification de l'emploi local.*
- *Une valorisation des savoir-faire locaux.*
- *Une valorisation des ressources locales.*
- *Une limitation de l'utilisation de la voiture.*

☞ *<u>Indicateurs de résultats</u>:*

- *Type d'indicateur : nombre d'entreprises créées.*
- *Source : administration communale, IGRETEC*
- *Cible à atteindre : augmenter de 5% le nombre d'emplois locaux d'ici à 2016.*

C. VIE SOCIALE

DÉFI : SIVRY-RANCE, UNE COHÉSION SOCIALE BASÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES SERVICES ET DU LOGEMENT DANS LE RESPECT DES BESOINS SOCIAUX POUR UNE QUALITÉ DE VIE RENFORCÉE EN MILIEU RURAL.

C.1. Développer une politique durable du logement qui tient compte des besoins réels des habitants de Sivry-Rance.

L'offre en logements sur le territoire de Sivry-Rance devrait idéalement être aussi variée que les besoins sociaux s'y côtoyant. Et ces besoins en logements diffèrent d'un individu à l'autre : certains veulent un logement locatif à un prix abordable, d'autres veulent être propriétaires ou d'autres encore veulent accéder à un logement adapté à leur handicap physique. Actuellement, tous ces besoins ne semblent pas toujours trouver une réponse adéquate à Sivry-Rance : manque de petits logements de qualité, peu de logements sociaux, concentration de l'offre de logement social à sivry, un parc de logement ancien, etc. Or, disposer d'un logement adapté, est une condition inévitable pour que les habitants de Sivry-Rance demeurent dans leur commune. Il est donc important pour la vitalité de cette dernière de pouvoir développer une politique de logement réfléchie et ajustée au profil socio-économique de ses habitants. Consciente de ces manquements, la commune prend des dispositions afin de garantir l'accès à un logement adapté et décent pour tous. Par ailleurs, dans le même esprit que l'aménagement du territoire doit être géré parcimonieusement et de manière cohérente, le logement doit pouvoir répondre à des critères de durabilité au point de vue environnemental. Le parc de logement étant relativement ancien à Sivry-Rance, comme dans toute la Botte du Hainaut, il est essentiel de réfléchir aujourd'hui à des solutions peu énergivores en matière d'habitat. Durabilité du logement recouvre donc bien les sphères socio-économiques et environnementales.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Une diminution de l'exode des jeunes et un meilleur ancrage de ceux-ci au sein de l'entité.*
- *Un renforcement de la vitalité du territoire.*
- *Une diminution de la pression foncière.*
- *Une gestion équitable de l'accès à la propriété et à la location.*
- *Une gestion durable du parc de logement.*
- *Une meilleure gestion énergétique*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre de logements (+ leur type) nouvellement créés.*
- *Source : administration communale, Société de Logement de Service Public, CPAS.*
- *Cible à atteindre : 10 logements « thématiques » créés dans les 5 ans après l'approbation du PCDR.*

C.2. Améliorer l'équité face à l'accès aux soins et aux services communaux et sociaux et inciter les habitants à utiliser les services présents dans leur commune.

Garantir l'accès à l'ensemble des services présents sur un territoire constitue un défi d'équité et de qualité. En effet, pour beaucoup il s'agit d'un soutien vital, nécessaire à leur développement et leur bien-être. L'isolement de certains villages par rapport aux centres de Sivry et de Rance offrant la majorité des services et le manque de mobilité constituent un obstacle de taille pour ces personnes. Leur indépendance s'en trouve dès lors diminuée. Faut-il amener les services aux habitants ou les habitants aux services ? La question reste sans réponse. Quoi qu'il en soit, inciter les habitants à utiliser les services présents dans leur commune plutôt que de recourir à ceux des villes proches sera un début de solution. Décentralisation des services, services mobiles ou augmentation des moyens d'accéder aux services, maison multiservices dans les villages, les possibilités sont multiples.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Une meilleure gestion des besoins en matière d'accès aux soins et services.*
- *Un bien-être et un état sanitaire renforcé.*
- *Une amélioration de la mobilité utilitaire.*
- *Un renforcement de l'activité économique locale.*
- *Une valorisation de l'entité.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre d'initiatives pour faciliter l'accès aux services et soins de santé par tous.*
- *Source : administration communale, services sociaux, culturels, centres de santé, CPAS.*
- *Cible à atteindre : 1 action trimestrielle.*

C.3. Favoriser la cohésion sociale par l'organisation d'évènements.

Un partenaire actif sur la commune en terme de cohésion sociale est le Plan de Cohésion Sociale (PCS). Décliné en quatre axes d'intervention (insertion socio-professionnelle, logement, santé et assuétudes et enfin, retissage des liens sociaux), cet outil constitue une opportunité d'obtenir des moyens financiers et humains supplémentaires, bien utiles en ces temps où la demande d'aide sociale se fait grandissante. La poursuite de cette dynamique est essentielle car elle constitue un pilier indispensable du panorama social de Sivry-Rance, notamment au niveau des évènements socioculturels implantés sur l'entité. Un ou plusieurs éléments « phare » permettrait à la commune d'exporter son image vers l'extérieur. Ce serait l'occasion de rassembler des publics de tous âges et de tous milieux sociaux autour d'un thème fédérateur. Des partenariats pourraient également être envisagés avec des communes voisines.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Un renforcement de la cohésion sociale.*

- *Une pérennisation des efforts accomplis dans le domaine social.*
- *Une synchronisation des politiques thématiques.*
- *La création de rencontres intergénérationnelles.*
- *Une valorisation de l'image de la commune.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre d'actions menées dans le cadre du Plan de Cohésion Social.*
- *Source : le Plan de Cohésion sociale, le CPAS.*
- *Cible à atteindre : 1 action annuelle dans chaque axe thématique du PCS.*

C.4. Renouer des solidarités de proximité en faisant renaître le dialogue entre les habitants, les forces vives locales et le monde politique.

La participation citoyenne mise en place dans le cadre de cette opération de développement rural est particulièrement bien accueillie par la population. Certains estiment qu'elle devrait même être permanente. Cet échange est essentiel et sain dans la vie d'une commune. Il permet d'évaluer et de sans cesse réorienter la politique mise en œuvre. Pour être efficace, le dialogue doit impliquer tous les acteurs de la société : citoyen, homme politique, monde associatif, entrepreneur, représentant de comité, agriculteur, militaire, étranger, travailleur social, représentant de la jeunesse, … Les médias employés ne doivent pas non plus être le fruit du hasard. Selon le public que l'on souhaite toucher, le moyen mis en œuvre diffèrera. Le partage d'information constitue une base solide au bon fonctionnement d'une commune.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Un modèle de communication à Sivry-Rance.*
- *Une mise en œuvre cohérente de la politique de développement, fruit d'une concertation entre tous les acteurs concernés.*
- *Des projets soutenus par une seule et même voix, celle des habitants, du politique et des forces vives du territoire.*
- *Un accès à l'information pour tous.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : intensité des échanges et de la participation citoyenne.*
- *Source : administration communale, CLDR, la coordination sociale, la coopération culturelle, les habitants, le monde associatif.*
- *Cible à atteindre : une participation citoyenne continue à raison de deux rencontres annuelles (en dehors des réunions plénières de la Commission Locale de Développement Rural).*

D. ECONOMIE LOCALE

DÉFI : SIVRY-RANCE, EN MARCHE VERS UN RENOUVEAU ÉCONOMIQUE AXÉ SUR LA VALORISATION DU POTENTIEL ENVIRONNEMENTAL ET TOURISTIQUE ET LA DIVERSIFICATION DE L'EMPLOI LOCAL.

D.1. Renforcer l'économie locale en développant de l'activité liée à l'exploitation des ressources naturelles locales, à l'environnement et aux nouvelles technologies.

Le savoir-faire local a tendance à disparaître à Sivry-Rance comme un peu partout en Région Wallonne. Ce n'est peut être pas tant le fait qu'il n'y a plus d'âmes d'artisans dans l'entité mais plutôt le modèle économique actuel qui fait que les villages voient partir leur main d'œuvre à l'extérieur. Pourtant, Sivry-Rance peut se targuer d'un savoir-faire local riche notamment au niveau de la filière bois. Des actions peuvent être menées à ce niveau pour renforcer l'économie locale. Le secteur des énergies renouvelables apparaît aussi comme un vecteur de développement économique important.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Le renforcement de l'économie locale.*
- *Le développement de la filière bois et des énergies renouvelables.*
- *La valorisation des ressources naturelles locales.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre d'activités liées au bois et aux énergies renouvelables développées.*
- *Source : administration communale, IGRETEC, entreprises locales.*
- *Cible à atteindre : 1 activité liée au bois et 1 activité liée aux énergies renouvelables développées d'ici 2013.*

D.2. Promouvoir la création d'entreprises et de synergies entre différents partenaires.

A Sivry-Rance, il existe un projet d'Agence de Développement Local (ADL). Il s'agit d'une agence dont l'objectif est le développement de la commune réunissant des différents acteurs locaux dans un partenariat. Elle animera ce partenariat qui associera les pouvoirs publics, le secteur privé et associatif sur le territoire. Elle s'articulera autour de 4 axes : l'axe forestier, l'axe agricole, l'axe commerce local et l'axe tourisme. Une des conséquences de cette ADL pourra être la création de nouvelles entreprises sur le territoire.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *La création d'entreprises locales.*
- *Le renforcement de l'économie locale.*
- *Le renforcement du partenariat entre les acteurs locaux.*
- *La valorisation du cadre de vie.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre d'actions mises en place dans le cadre de l'ADL.*
- *Source : administration communale, IGRETEC.*
- *Cible à atteindre : une action pour chaque axe de l'ADL d'ici à 2016.*

D.3. Soutenir les indépendants et les TPE en assurant l'organisation de diverses actions de promotion et de valorisation.

La part des indépendants à Sivry-Rance s'élevait, en 2005, à 19,20%. Les principales branches d'activités des indépendants concernent le commerce, l'agriculture, l'industrie et l'artisanat, les professions libérales et les services. Tout nouveau projet peut avoir besoin d'un soutien qu'il soit logistique, financier, humain, etc. De multiples solutions peuvent être adaptées au profil socio-économique des habitants de Sivry-Rance, à leurs besoins et aux spécificités du territoire. Des actions de promotion et de valorisation peuvent notamment avoir lieu comme l'organisation d'une vitrine des produits du terroir, la foire de Sautin, la promotion de la filière bois, etc.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Une augmentation du nombre d'indépendants.*
- *Une valorisation de l'emploi indépendant.*
- *Une valorisation des produits issus de l'artisanat local.*
- *L'amélioration de la communication autour des ressources locales.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre d'actions de valorisation/promotion.*
- *Source : administration communale, le monde associatif.*
- *Cible à atteindre : 2 actions de promotion annuelles.*

D.4. Exploiter la position stratégique du « Pays d'entre-lacs » de Sivry-Rance (Barrages de l'Eau d'Heure, le Val Joly et Lac de Virelles) a des fins touristiques et économiques.

Sivry-Rance possède de nombreux atouts pour développer un concept touristique durable : un patrimoine historique et culturel, le musée du marbre, une structure d'hébergement, un tourisme vert, etc. De plus, sa proximité avec les Barrages de l'Eau d'Heure, le Val Joly et le Lac de Virelles lui confère une position stratégique en termes de développement touristique et économique. Une coordination de tous ces acteurs semble nécessaire pour donner une impulsion à un véritable réseau touristique. Mais, toute politique touristique sans plan de communication s'avèrerait vaine. Par conséquent, il sera essentiel de conférer au « Pays d'entre-lacs » un appui solide en matière d'information touristique dans un but de développement économique au niveau local et régional.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *La promotion des valeurs touristiques de l'entité et de la région.*

- *Une collaboration avec la Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut.*
- *Le renforcement de l'économie locale.*
- *Une mise en réseau des acteurs touristiques locaux.*
- *Une création d'emplois dans le secteur touristique.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : augmentation de la fréquentation des attractions touristiques et du nombre de nuitées sur le territoire.*
- *Source : administration communale, l'office du tourisme, la Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut, les associations actives dans le domaine du tourisme, les propriétaires d'attractions touristiques.*
- *Cible à atteindre : augmentation de 5% du nombre de nuitées sur l'entité d'ici à 2016.*

D.5. Promouvoir l'esprit d'entreprise par le développement d'outils de gestion

Nous l'avons vu, le tableau de bord de la Botte du Hainaut rappelait que le taux de création d'entreprise dans la région et donc de l'entité de Sivry-Rance, est inférieur aux moyennes affichées dans le reste de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de la Région wallonne. Certes, les disponibilités foncières réduites et peu adaptées pour l'implantation d'entreprises ou encore l'éloignement avec les grandes infrastructures de transport peuvent expliquer, du moins en partie, cet état de fait. Mais n'existe-t-il pas d'autres raisons ? L'esprit d'entreprise est-il suffisamment ancré dans les comportements et les références culturelles des habitants de l'entité et du Sud Hainaut en général ? Développer de nouveaux outils de gestion afin de sensibiliser dès le plus jeune age, détecter les projets, accueillir et accompagner les créateurs, impulser de nouvelles activités, développer et pérenniser les emplois créés, etc. en partenariat avec les structures existantes (Miresem, la future ADL, etc.) pourrait constituer une opportunité pour redynamiser et diversifier l'économie locale.

E. CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

DÉFI : SIVRY-RANCE, UNE MUTUALISATION DES MOYENS POUR UNE VIE ASSOCIATIVE RENFORCÉE ET UNE PÉRENNISATION DE L'ACCÈS À LA CULTURE.

E.1. Redynamiser les différents quartiers et l'identité locale en favorisant les échanges et les liens sociaux entre anciens et nouveaux habitants.

Défendre l'identité de Sivry-Rance et les valeurs locales apparaissent comme une condition pour redynamiser certains quartiers. C'est aussi une façon d'éviter que la commune ne se transforme en cité-dortoir. S'investir au niveau des festivités locales, créer des comités de quartier, impliquer les plus jeunes et les nouveaux arrivants dans la vie locale sont des moyens pour redonner à Sivry-Rance un second souffle. Aller à la rencontre de son prochain, créer un contrôle social au sein des quartiers, des villages sont autant de façons de renforcer le sentiment d'appartenance et de sécurité des habitants.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *La préservation du cadre de vie.*
- *Le renforcement de l'identité locale et du sentiment d'appartenance.*
- *Un frein à l'exode des habitants.*
- *Une meilleure intégration des nouveaux arrivants.*
- *Le renforcement du sentiment de sécurité.*
- *La solidarité entre les habitants.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre d'initiatives mises en place au sein des quartiers et des villages.*
- *Source : administration communale, comités de quartiers, associations diverses.*
- *Cible à atteindre : une fête des voisins organisée chaque année dans différents quartiers de la commune.*

E.2. Coordonner et promotionner les évènements sportifs et socio-culturel et favoriser leur dimension intergénérationnelle.

Des infrastructures relativement propices aux activités de la population, la présence d'un hall omnisport, des jeunesses dans chaque village, des associations patriotiques, sportives et folkloriques, la vie associative est riche à Sivry-Rance. Néanmoins, les contributions des habitants dans le cadre de l'opération de développement rural ont mis en évidence quelques manquements : une communication inefficace, une concentration des activités à Sivry et à Rance, un manque d'investissement des nouveaux habitants, le désintérêt grandissant des jeunes pour la vie associative de leur commune, de leur village, etc. Les activités organisées devraient pourtant être l'occasion de stimuler la rencontre entre les habitants d'un quartier, de villages différents, entre jeunes et moins jeunes, afin de partager des moments de convivialité, d'échanger ou de transmettre des « savoir-faire », la mémoire des villages, de découvrir différentes cultures, ou tout simplement de communiquer. L'approche intergénérationnelle des loisirs

contribuera à retisser des liens sociaux et à sortir certaines personnes de leur isolement (personnes âgées, personnes handicapées, personnes seules, etc.). La communication semble la pierre d'achoppement au succès de certaines initiatives. L'information est une étape importante dans tout projet. Le caractère obsolète de certains supports de communication empêche malheureusement une information efficace sur les différentes activités. Enfin, une coordination des associations actives sur le territoire par le centre culturel permettrait de mettre en place des échanges et des collaborations, notamment au niveau logistique et humain. Sivry-Rance possède un véritable potentiel au niveau associatif mais a besoin d'un soutien pour le faire savoir.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Un renforcement de la vie associative.*
- *Un accroissement d'un partenariat fort entre le monde associatif et le centre culturel.*
- *Une intensification des échanges entre les générations.*
- *Une amélioration de la connaissance de la vie associative de Sivry-Rance.*
- *Une solidarité accrue entre les associations.*
- *Un renforcement de la cohésion sociale.*
- *Une réponse à l'isolement de certains publics.*
- *Un regain d'intérêt des jeunes pour la vie locale.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : évolution de la fréquentation des activités existantes en termes de nombre et de la diversité des participants/nombre d'activités intergénérationnelles nouvellement créées/nombre d'actions de communication réalisées.*
- *Source : administration communale, associations, centre culturel.*
- *Cible à atteindre : 1 activité intergénérationnelle constante créée d'ici à 2013, 5 actions de communication d'ici 2013.*

E.3. Développer la politique de soutien, notamment logistique, aux acteurs du monde socioculturel.

Sivry-Rance dispose d'un cadre infrastructurel de qualité, varié et en bon état. De plus, le monde associatif dispose à l'heure actuelle d'un soutien logistique, financier ou encore promotionnel via le centre culturel ou l'administration communale. Pérenniser la politique de soutien mise en place et la développer par le biais de nouveaux moyens financiers, par le développement de nouveaux partenariats, etc. apparaît dès lors comme essentiel afin de renforcer et d'assurer la dynamique socioculturelle déjà existante sur le territoire.

☞ *Effets multiplicateurs attendus :*

- *Un renforcement de la vie associative.*
- *Un accroissement d'un partenariat fort entre le monde associatif et le centre culturel*

☞ *<u>Indicateurs de résultats</u>:*

- *Type d'indicateur : Evolution du nombre d'événements socioculturels réalisés sur l'entité par an.*
- *Source : administration communale, associations, centre culturel.*
- *Cible à atteindre : Création de 2 nouveaux événements socioculturel d'ici à 2013 – Maintenir les événements socioculturels déjà existants.*

E.4. Renforcer les échanges et la solidarité entre les associations et les citoyens en poursuivant les dynamiques enclenchées, notamment via le centre culturel.

Comme mentionné plus haut, la communication semble la pierre d'achoppement au succès de certaines initiatives. L'information est une étape importante dans tout projet. Si les organismes socioculturels et la commune estiment offrir un support complet et efficace de communication, la population estime pourtant que l'information n'est pas suffisante. Serait-ce alors l'accès à celle-ci qui est à revoir ? Augmenter les possibilités de s'informer, revoir les façons de toucher les publics-cibles, favoriser et améliorer l'accès à la culture pour tous et plus particulièrement pour les plus démunis sont des pistes de réflexion pertinentes. De plus, une coordination accrue des associations actives sur le territoire permettrait d'augmenter les échanges et les collaborations, notamment au niveau logistique et humain. « S'allier pour mieux organiser et mieux communiquer », tel pourrait être le leitmotiv du monde associatif de Sivry-Rance. Disposer d'un relais d'information et de support est important pour les organisateurs d'activités. Ce relais permettra à terme de mutualiser les efforts et les moyens d'action et constituera un lieu d'écoute, de collaboration et de recherche de solutions pour rendre efficace la communication auprès du grand public. Ce rôle peut bien entendu être rempli par le Centre Culturel de catégorie 1 de Sivry-Rance. Si les associations ont besoin de ce dernier, l'inverse est également vrai. Les habitants et les forces vives locales doivent renforcer les échanges et la solidarité dans le but de pérenniser la dynamique associative locale.

☞ *<u>Effets multiplicateurs attendus</u> :*

- *Une amélioration de l'information aux habitants sur les activités.*
- *Une solidarité accrue entre les associations, les habitants et le Centre Culturel.*
- *La relance de certaines associations et de certains comités de quartiers.*

☞ *<u>Indicateurs de résultats</u>:*

- *Type d'indicateur : nombre d'initiatives d'échange et de solidarité entre les associations.*
- *Source : administration communale, le monde associatif, le Centre Culturel.*
- *Cible à atteindre : 5 initiatives par année.*

E.5. Favoriser l'émergence d'un esprit critique au sein des citoyens et au profit de la collectivité.

Cet objectif vise à créer des activités à dimension intergénérationnelle et à destination de l'ensemble des habitants de l'entité afin de favoriser l'émergence d'un esprit critique sur les différentes facettes de notre société dans un souci d'éveil des sensibilités et d'ouverture d'esprit. La découverte de mode de vie et de cultures différentes, l'acceptation de la différence, le regard porté sur les autres, etc. feront partie intégrante des débats et activités proposées. Dans le cadre de la mise en œuvre de cet objectif, le Centre culturel de Sivry-Rance semble apparaître comme un partenaire incontournable.

Effets multiplicateurs attendus :

- *Une solidarité accrue entre les habitants.*
- *Une réponse à l'isolement de certains publics.*

☞ *Indicateurs de résultats:*

- *Type d'indicateur : nombre d'initiatives d'échange et de solidarité réalisés.*
- *Source : administration communale, le monde associatif, le Centre Culturel.*
- *Cible à atteindre : 2 initiatives d'ici à 2013.*

5. RECAPITULATIF ENJEU – DEFIS – OBJECTIFS

ENJEU	SIVRY-RANCE, ACCESSIBILITÉ, POTENTIALITÉ ET VITALITÉ, TROIS COMPOSANTES AU SERVICE D'UN TERRITOIRE RICHE À VALORISER				
THÈMES	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE	MOBILITÉ ET EMPLOI	VIE SOCIALE	ECONOMIE LOCALE	CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE
DÉFIS THÉMATIQUES	**A. SIVRY-RANCE, UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DANS LE RESPECT DE SES CARACTÉRISTIQUES RURALES, NATURELLES ET PATRIMONIALES.**	**B. SIVRY-RANCE, QUAND LA COMMUNE JOUE LA CARTE DE LA MOBILITÉ ALTERNATIVE POUR AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPER.**	**C. SIVRY-RANCE, UNE COHÉSION SOCIALE BASÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES SERVICES ET DU LOGEMENT DANS LE RESPECT DES BESOINS SOCIAUX POUR UNE QUALITÉ DE VIE RENFORCÉE EN MILIEU RURAL.**	**D. SIVRY-RANCE, EN MARCHE VERS UN RENOUVEAU ÉCONOMIQUE AXÉ SUR LA VALORISATION DU POTENTIEL ENVIRONNEMENTAL ET TOURISTIQUE ET LA DIVERSIFICATION DE L'EMPLOI LOCAL.**	**E. SIVRY-RANCE, UNE MUTUALISATION DES MOYENS POUR UNE VIE ASSOCIATIVE RENFORCÉE ET UNE PÉRENNISATION DE L'ACCÈS À LA CULTURE.**
Objectifs opérationnels	A.1. Améliorer l'image de l'entité en sensibilisant la population à la protection et à la valorisation de son cadre de vie.	B.1. Sensibiliser la population à une mobilité durable.	C.1. Développer une politique durable du logement qui tient compte des besoins réels des habitants de Sivry-Rance.	D.1. Renforcer l'économie locale en développant de l'activité liée à l'exploitation des ressources naturelles locales, à l'environnement et aux nouvelles technologies.	E.1. Redynamiser les différents quartiers et l'identité locale en favorisant les échanges et les liens sociaux entre anciens et nouveaux habitants.
	A.2. Sensibiliser le monde rural à de nouvelles pratiques agricoles et sylvicoles.	B.2. Améliorer les services de mobilité pour chaque utilisateur notamment au niveau des transports en commun.	C.2. Améliorer l'équité face à l'accès aux soins et aux services communaux et sociaux et inciter les habitants à utiliser les services présents dans leur commune.	D.2. Promouvoir la création d'entreprises et de synergies entre différents partenaires.	E.2. Coordonner et promotionner les évènements sportifs et socio-culturel et favoriser leur dimension intergénérationnelle.
	A.3. Valoriser et protéger la biodiversité de Sivry-Rance, le maillage écologique du territoire et son réseau hydrographique.	B.3. Organiser des actions en faveur d'une mobilité alternative en promouvant la multi-modalité et le covoiturage.	C.3. Favoriser la cohésion sociale par l'organisation d'évènements.	D.3. Soutenir les indépendants et les TPE en assurant l'organisation de diverses actions de promotion et de valorisation.	E.3. Développer la politique de soutien, notamment logistique, aux acteurs du monde socioculturel.
	A.4. Mettre sur pied une politique globale et continue de mise en valeur et de protection du patrimoine bâti et du petit patrimoine.	B.4. Créer de l'emploi local en développant des services de proximité et en favorisant leur accès.	C.4. Renouer des solidarités de proximité en faisant renaître le dialogue entre les habitants, les forces vives locales et le monde politique.	D.4. Exploiter la position stratégique du « Pays d'entre-lacs » de Sivry-Rance (Barrages de l'Eau d'Heure, le Val Joly et Lac de Virelles) a des fins touristiques et économiques.	E.4. Renforcer les échanges et la solidarité entre les associations et les citoyens en poursuivant les dynamiques enclenchées, notamment via le centre culturel.
	A.5. Favoriser une politique d'aménagement du territoire cohérente.	B.5. Créer des infrastructures adaptées en termes de superficie et/ou de technologies pour développer l'emploi au sein de l'entité et limiter les déplacements.		D.5. Promouvoir l'esprit d'entreprise par le développement d'outils de gestion	E.5. favoriser l'émergence d'un esprit critique au sein des citoyens et au profit de la collectivité.
	A.6. Promouvoir le développement durable au quotidien et mettre en œuvre des actions en faveur des énergies renouvelables.				

6. COHERENCE DES PROJETS AVEC LES OBJECTIFS DU PCDR

		AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE						MOBILITÉ ET EMPLOI					VIE SOCIALE				ECONOMIE LOCALE					CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE				
		A. SIVRY-RANCE, UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DANS LE RESPECT DE SES CARACTÉRISTIQUES RURALES, NATURELLES ET PATRIMONIALES.						B. SIVRY-RANCE, QUAND LA COMMUNE JOUE LA CARTE DE LA MOBILITÉ ALTERNATIVE POUR AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPER.					C. SIVRY-RANCE, UNE COHÉSION SOCIALE BASÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES SERVICES ET DU LOGEMENT DANS LE RESPECT DES BESOINS SOCIAUX POUR UNE QUALITÉ DE VIE RENFORCÉE EN MILIEU RURAL.				D. SIVRY-RANCE, EN MARCHE VERS UN RENOUVEAU ÉCONOMIQUE AXÉ SUR LA VALORISATION DU POTENTIEL ENVIRONNEMENTAL ET TOURISTIQUE ET LA DIVERSIFICATION DE L'EMPLOI LOCAL.					E. SIVRY-RANCE, UNE MUTUALISATION DES MOYENS POUR UNE VIE ASSOCIATIVE RENFORCÉE ET UNE PÉRENNISATION DE L'ACCÈS À LA CULTURE.				
Projets ➔/Objectifs opérationnels ➔		A.1. Améliorer l'image de l'entité en sensibilisant la population à la protection et à la valorisation de son cadre de vie.	A.2. Sensibiliser le monde rural à de nouvelles pratiques agricoles et sylvicoles.	A.3. Valoriser et protéger la biodiversité de Sivry-Rance, le maillage écologique du territoire et son réseau hydrographique.	A.4. Mettre sur pied une politique globale et continue de mise en valeur et de protection du patrimoine bâti et du petit patrimoine.	A.5. Favoriser une politique d'aménagement du territoire cohérente.	A.6. Promouvoir le développement durable au quotidien et mettre en œuvre des actions en faveur des énergies renouvelables.	B.1. Sensibiliser la population à une mobilité durable.	B.2. Améliorer les services de mobilité pour chaque utilisateur notamment au niveau des transports en commun.	B.3. Organiser des actions en faveur d'une mobilité alternative en promouvant la multi-modalité et le covoiturage.	B.4. Créer de l'emploi local en développant des services de proximité et en favorisant leur accès.	B.5. Créer des infrastructures adaptées en termes de superficie et/ou de technologies pour développer l'emploi au sein de l'entité et limiter les déplacements.	C.1. Développer une politique durable du logement qui tient compte des besoins réels des habitants de Sivry-Rance	C.2. Améliorer l'équité face à l'accès aux soins et aux services communaux et sociaux et inciter les habitants à utiliser les services présents dans leur commune.	C.3. Favoriser la cohésion sociale par l'organisation d'évènements.	C.4. Renouer des solidarités de proximité en faisant renaître le dialogue entre les habitants, les forces vives locales et le monde politique.	D.1. Renforcer l'économie locale en développant de l'activité liée à l'exploitation des ressources naturelles locales, à l'environnement et aux nouvelles technologies.	D.2. Promouvoir la création d'entreprises et de synergies entre différents partenaires.	D.3. Soutenir les indépendants et les TPE en assurant l'organisation de diverses actions de promotion et de valorisation.	D.4. Exploiter la position stratégique du « Pays d'entre-lacs » de Sivry-Rance (Barrages de l'Eau d'Heure, le Val Joly et Lac de Virelles) a des fins touristiques et économiques.	D.5. Promouvoir l'esprit d'entreprise par le développement d'outils de gestion	E.1. Redynamiser les différents quartiers et l'identité locale en favorisant les échanges et les liens sociaux entre anciens et nouveaux habitants.	E.2. Coordonner et promotionner les évènements sportifs et socio-culturels et favoriser leur dimension intergénérationnelle	E.3. Développer la politique de soutien, notamment logistique, aux acteurs du monde socioculturel.	E.4. Renforcer les échanges et la solidarité entre les associations et les citoyens en poursuivant les dynamiques endenchées, notamment via le centre culturel.	E.5. Favoriser l'émergence d'un esprit critique au sein des citoyens et au profit de la collectivité
Cadre de vie/embellissement																											
1	Aménager et valoriser les cœurs de villages ainsi que leurs entrées	X			X	X								X						X		X					
2	Aménager les entrées des villages transfrontaliers	X			X	X														X							
3	Sensibiliser la population à l'entretien des abords de leur maison	X			X															X							
4	Valoriser les atouts de l'entité sur le parcours du RAVeL et signaler les lieux et sites remarquables des communes ou villages traversés	X		X	X			X		X							X			X							
5	Fleurir les espaces publics et les façades	X			X															X							
6	Sensibiliser la population aux bonnes pratiques pour prévenir les incivilités	X				X	X																				
7	Aménager la jonction entre l'Hôtel de Ville et le Centre culturel de Sivry	X			X	X		X	X		X			X													
Environnement																											
8	Informer autour de la biodiversité	X		X		X	X																				
9	Planter des saules en bordure des ruisseaux	X		X																							
10	Préserver l'environnement via le classement de zones d'intérêt paysager	X		X			X													X							
11	Assurer la gestion différenciée des fossés, talus et accotements	X		X		X	X																				
12	Relancer la convention "combles et clochers"	X		X			X																				
Hydrographie																											

13	Mettre à jour le cadastre des mares effectué en 1996 en vue de leur entretien et/ou de la création de nouvelles	x	x	x		x															x						
14	Réaménager et gérer les points d'eau publics	x	x	x													x				x						
Urbanisme/Aménagement du territoire																											
15	Intégrer de manière harmonieuse les nouvelles constructions à l'environnement rural	x			x	x															x						
16	Se doter d'outils règlementaires par rapport à l'aménagement du territoire (RCU, PCA, SSC, etc) et y sensibiliser la CCATM				x	x																					
17	Aménager le cimetière de Grandrieu	x		x	x	x								x													
18	Continuer les aménagements du centre urbain de Sivry (Grand Place) + entrées de villages	x			x			x	x		x			x													
Haies																											
19	Etablir un répertoire des haies, les entretenir et les classer en fonction de différents critères (essences, localisation, intérêt biologique, etc) et les entretenir	x	x	x			x																				
20	Planter et entretenir des haies indigènes le long des sentiers	x	x	x			x														x						
21	Planter des haies indigènes aux abords de la chapelle Notre-Dame (Grandrieu)	x	x	x	x		x																				
Patrimoine																											
22	Répertorier, classer et mettre en valeur le petit patrimoine	x			x	x																					
23	Restaurer le petit patrimoine et en faire la promotion	x			x	x															x						
24	Mettre en valeur le patrimoine immatériel	x			x										x	x					x		x				
25	Mettre en valeur le patrimoine bâti	x			x	x															x						
26	Restaurer et valoriser la forge de Sivry	x			x	x															x						
Sentiers/ruelles/chemins																											
27	Avoir une réflexion globale concernant les sentiers et les aménagements qui y sont liés	x			x		x	x	x	x							x			x		x				
28	Faire connaître et respecter la législation concernant les sentiers	x						x	x	x												x					
29	Sensibiliser la population, les associations et les écoles à l'entretien des sentiers et avoir un référent pivot	x		x	x		x	x	x	x					x	x	x			x		x				
30	Mettre en valeur le réseau de ruelles et de sentiers dans toute l'entité	x			x	x		x	x	x							x			x		x				
Développement durable																											
31	Créer une unité de biométhanisation		x			x	x										x		x		x						
32	Mettre en place un projet éolien					x	x										x										
33	Créer un réseau de chaleur					x	x																				
34	Construire un éco-quartier en établissant une réflexion sur le lagunage					x	x	x					x			x						x		x		
35	Diminuer la facture énergétique en isolant les bâtiments existants				x		x						x														
Réseaux techniques																											
36	Analyser/réaliser l'assainissement des eaux à Grandrieu, Sautin et Montbliart	x					x																				
37	Veiller à l'enfouissement des réseaux (électrique, téléphone, etc)	x																									
38	Continuer à aménager de nouvelles technologies dans la commune (ADSL, réseau TV numérique) pour favoriser le télé travail notamment	x					x	x			x	x					x		x		x			x		
Agriculture/Secteur forestier																											
39	Sensibiliser la population aux bienfaits de l'agriculture et du jardinage raisonné et aux méfaits de l'utilisation trop importante de produits phytosanitaires	x	x	x																							
40	Créer des synergies entre la remise à l'emploi et le secteur forestier en créant des métiers liés à la forêt		x								x	x					x	x	x		x						
41	Valoriser les produits forestiers (système de compostage/mulching, déchets verts à valoriser, etc))		x	x													x	x	x		x						
42	Créer des voiries forestières et des quais de chargement pour faciliter l'exploitation de certaines parcelles										x	x					x	x	x		x						
43	Monter un partenariat public/privé pour la constitution d'une entreprise à but social de valorisation des sous-produits du bois, une coopérative de valorisation et de commercialisation des produits de l'agriculture		x								x	x			x		x	x	x		x						
Mobilité/Sécurité																											
44	Continuer à aménager la RN53 afin de la sécuriser					x			x																		

45	Sécuriser la traversée de Grandrieu (route provinciale)	x				x		x																			
46	Avoir une personne de contact pour signaler la dangerosité de certaines situations routières							x	x																		
47	Organiser des actions de sensibilisation au niveau communal (journée de la mobilité, etc)							x	x	x				x		x						x					
Transports en commun																											
48	Créer un système de navette locale, notamment pour les usagers faibles (adaptés aux personnes âgées, PMR, enfants, etc)							x	x		x			x				x									
49	Développer et améliorer l'offre en matière de bus TEC							x	x	x	x			x				x									
Modes doux																											
50	Créer une infrastructure de franchissement sécurisée pour la traversée de la N53 pour les usagers lents	x						x	x	x										x							
51	Créer des itinéraires via le réseau de voies lentes						x	x	x	x										x							
52	Installer des abris pour vélos aux arrêts de bus						x	x	x	x				x													
53	Promouvoir l'achat de vélos						x	x	x	x				x													
54	Mettre à disposition des vélos par la commune						x	x	x	x																	
55	Créer un pédibus et/ou un hippobus						x	x	x	x				x													
56	Aménager une liaison lente entre le centre de Sivry-Rance et l'ancienne gare	x						x	x					x						x							
Emploi local/Economie locale/Artisanat																											
57	Mettre en place une Agence de Développement Local										x	x					x	x	x	x	x						
58	Créer un atelier rural - infrastructure destinée à la production, la transformation et la valorisation des ressources locales	x									x	x					x	x	x	x	x						
59	Promotionner l'offre de formations et d'accès à un métier pour les personnes à la recherche d'un emploi											x					x	x	x		x						
60	Créer des espaces/zones équipées pour accueillir de petites entreprises (atelier rural, hall relais)					x					x	x					x	x	x	x	x						
61	Réaliser une radiographie des besoins sur le marché de l'emploi local et des compétences disponibles											x					x	x	x	x	x						
62	Sensibiliser aux bénéfices éventuels du recours à la main d'œuvre peu qualifiée (au lieu de la machine)																x	x	x		x						
63	Sensibilisation à la mutualisation des outils de production et de services										x	x			x		x	x	x		x						
64	Commercialiser des produits locaux																x	x	x	x	x						
Tourisme/Folklore																											
65	Développer la maîtrise des langues dans la perspective touristique	x																		x							
66	Développer l'éco-tourisme	x					x										x	x	x	x	x						
67	Développer la foire de Sautin		x												x	x			x	x		x	x	x	x	x
68	Mettre en valeur l'histoire et les légendes locales														x					x		x				x
Infrastructures																											
69	Publier un calendrier de chaque local disponible en lien avec l'administration communale															x						x	x	x	x	
70	Installer un système anti-bruit dans toutes les salles communales	x													x							x				
71	Transformer la salle communale de Grandrieu en maison de village														x	x						x	x	x	x	
Vie associative/communication/loisirs																											
72	Avoir une réflexion sur les activités autorisées dans chaque salle															x						x	x			
73	Etablir un calendrier de toutes les manifestations locales															x						x	x	x	x	
74	Créer une plaine de jeux et/ou un espace multisports													x	x							x	x			
75	Promouvoir les parcours de pêche			x																			x	x	x	
76	Obtenir une Maison des Jeunes reconnue sur l'entité														x							x	x	x	x	x
77	Obtenir un Centre d'expression et de Créativité														x							x	x	x	x	x
78	Obtenir un réseau inter-local de lecture publique														x							x	x	x	x	x
Services																											
79	Développer davantage de services de proximité (commerces et TEC)								x		x			x						x		x				
80	Mettre en place un service de renseignement à l'administration communale pour signaler les problèmes en tout genre															x						x			x	

81	Mettre en place un médiateur communal													x		x						x					x
Logements																											
82	Construire des logements tremplins					x							x									x			x		
83	Créer des logements mixtes					x							x									x			x		
Lot 0																											
84	Entretenir les abribus, les poubelles, les bancs et les sentiers en reconduisant le projet des Wallo'net	x																									
85	Nettoyer la Thure et l'Eppe			x																							
86	Nettoyer les abords des sentiers			x				x	x																		
87	Sensibiliser la population à la valorisation des déchets verts ou autres (un projet existe déjà dans ce sens au niveau de l'agenda 21 local)			x			x																				
88	Sensibiliser les jeunes à l'utilisation des différents modes de transports							x		x																	
89	Faire l'inventaire des formations proposées à Sivry-Rance																x										
90	Mettre à disposition une personne au niveau communal qui accompagne les candidats entrepreneurs qui voudraient s'installer dans la commune (ADL)															x			x								
91	Enquêter sur les besoins de la population en termes de déplacements (étude en cours sur le territoire du sud Entre-Sambre-et-Meuse via le BEPN et le CLPS de Charleroi-Thuin)							x	x																		
92	Recenser les bâtiments libres d'occupation afin d'éviter les chancres	x			x	x																					
93	Maintenir un lien étroit entre la commune et les agriculteurs via la commission agricole		x																								
94	Sensibiliser les citoyens aux problèmes de mobilité via la promotion des initiatives existantes							x																			
95	Aménager certains endroits en terme de mobilité douce en collaboration avec le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse, de la Botte du Hainaut et de l'Avesnois								x	x																	
96	Développer des circuits équestres							x	x																		
97	Insérer des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics																										
98	Créer des ateliers d'art, d'écriture, etc																					x	x		x		
99	Maintenir la communication pour améliorer la participation citoyenne																					x			x		
100	Maintenir les plaines de vacances																						x	x			
101	Soutenir les mouvements et les clubs associatifs																						x	x	x		

7. COHERENCE DES OBJECTIFS DU PCDR AVEC LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU CONTRAT D'AVENIR POUR LES WALLONNES ET LES WALLONS

7.1 LES OBJECTIFS DU CONTRAT D'AVENIR

Le Contrat d'Avenir pour les Wallonnes et les Wallons identifie 6 grands objectifs ambitieux dans la lignée de ceux dégagés au niveau européen. Ces objectifs sont :

1. Accroître la création de richesse et augmenter le taux d'emploi.
2. Développer les connaissances de façon continue.
3. Faire progresser la cohésion sociale et valoriser le capital social wallon.
4. S'inscrire dans une perspective d'amélioration continue du cadre de vie.
5. Assurer un développement territorial équilibré.
6. Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes vivant en Wallonie, quelle que soit leur origine.

Mettons à présent en parallèle les objectifs de ce PCDR avec ceux du Contrat d'Avenir.

7.2 COHERENCE ENTRE OBJECTIFS DU PCDR ET OBJECTIFS DU CONTRAT D'AVENIR

Objectifs du PCDR ↓	Objectifs de développement durable du Contrat d'Avenir des Wallonnes et des Wallons					
	Accroître la création de richesse et augmenter le taux d'emploi	Développer les connaissances de façon continue	Faire progresser la cohésion sociale et valoriser le capital social wallon	S'inscrire dans une perspective d'amélioration continue du cadre de vie	Assurer un développement territorial équilibré	Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes vivant en Wallonie, quelle que soit leur origine
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE						
A. SIVRY-RANCE, UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DANS LE RESPECT DE SES CARACTÉRISTIQUES RURALES, NATURELLES ET PATRIMONIALES.						
A.1. Améliorer l'image de l'entité en sensibilisant la population à la protection et à la valorisation de son cadre de vie.				x	x	
A.2. Sensibiliser le monde rural à de nouvelles pratiques agricoles et sylvicoles.		x		x	x	
A.3. Valoriser et protéger la biodiversité de Sivry-Rance, le maillage écologique du territoire et son réseau hydrographique.				x	x	
A.4. Mettre sur pied une politique globale et continue de mise en valeur et de protection du patrimoine bâti et du petit patrimoine.				x	x	
A.5. Favoriser une politique d'aménagement du territoire cohérente.				x	x	
A.6. Promouvoir le développement durable au quotidien et mettre en œuvre des actions en faveur des énergies renouvelables.		x		x	x	
MOBILITÉ ET EMPLOI						
B. SIVRY-RANCE, QUAND LA COMMUNE JOUE LA CARTE DE LA MOBILITÉ ALTERNATIVE POUR AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPER.						
B.1. Sensibiliser la population à une mobilité durable.		x		x		
B.2. Améliorer les services de mobilité pour chaque utilisateur notamment au niveau des transports en commun.				x	x	x
B.3. Organiser des actions en faveur d'une mobilité alternative en promouvant la multi-modalité et le covoiturage.				x		x
B.4. Créer de l'emploi local en développant des services de proximité et en favorisant leur accès.	x			x		
B.5. Créer des infrastructures adaptées en termes de superficie et/ou de technologies pour développer l'emploi au sein de l'entité et limiter les déplacements.	x			x		
VIE SOCIALE						
C. SIVRY-RANCE, UNE COHÉSION SOCIALE BASÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES SERVICES ET DU LOGEMENT DANS LE RESPECT DES BESOINS SOCIAUX POUR UNE QUALITÉ DE VIE RENFORCÉE EN MILIEU RURAL.						
C.1. Développer une politique			x	x	x	x

Objectifs du PCDR ↓	Objectifs de développement durable du Contrat d'Avenir des Wallonnes et des Wallons					
	Accroître la création de richesse et augmenter le taux d'emploi	Développer les connaissances de façon continue	Faire progresser la cohésion sociale et valoriser le capital social wallon	S'inscrire dans une perspective d'amélioration continue du cadre de vie	Assurer un développement territorial équilibré	Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes vivant en Wallonie, quelle que soit leur origine
durable du logement qui tient compte des besoins réels des habitants de Sivry-Rance						
C.2. Améliorer l'équité face à l'accès aux soins et aux services communaux et sociaux et inciter les habitants à utiliser les services présents dans leur commune.			x			x
C.3. Favoriser la cohésion sociale par l'organisation d'évènements.			x			x
C.4. Renouer des solidarités de proximité en faisant renaître le dialogue entre les habitants, les forces vives locales et le monde politique.			x			x
ECONOMIE LOCALE						
D. SIVRY-RANCE, EN MARCHE VERS UN RENOUVEAU ÉCONOMIQUE AXÉ SUR LA VALORISATION DU POTENTIEL ENVIRONNEMENTAL ET TOURISTIQUE ET LA DIVERSIFICATION DE L'EMPLOI LOCAL.						
D.1. Renforcer l'économie locale en développant de l'activité liée à l'exploitation des ressources naturelles locales, à l'environnement et aux nouvelles technologies.	x	x				
D.2. Promouvoir la création d'entreprises et de synergies entre différents partenaires.	x					
D.3. Soutenir les indépendants en assurant l'organisation de diverses actions de promotion et de valorisation.	x					
D.4. Exploiter la position stratégique du « Pays d'entre-lacs » de Sivry-Rance (Barrages de l'Eau d'Heure, le Val Joly et Lac de Virelles) a des fins touristiques et économiques.	x			x		
CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE						
E. SIVRY-RANCE, UNE MUTUALISATION DES MOYENS POUR UNE VIE ASSOCIATIVE RENFORCÉE ET UNE PÉRENNISATION DE L'ACCÈS À LA CULTURE.						
E.1. Redynamiser les différents quartiers et l'identité locale en favorisant les échanges entre anciens et nouveaux habitants.			x	x		x
E.2. Coordonner et promotionner les évènements sportifs et socio-culturels et favoriser leur dimension intergénérationnelle			x			x
E.3. Développer la politique de soutien, notamment logistique, aux acteurs du monde socioculturel.			x			x
E.4. Renforcer les échanges et la solidarité entre les associations et les citoyens en poursuivant les dynamiques enclenchées, notamment via le centre culturel.			x			x